

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 261

MONTRÉAL, LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1997

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Des réalisateurs passent
du grand au petit
écran, page B 1

ÉDITORIAL

Droits de l'homme:
les faux innocents,
page A 12

ÉCONOMIE

L'effet de serre et les
milieux d'affaires,
page C 1

LE MONDE

Clinton envoie un
deuxième porte-avions
dans le Golfe, page A 10

PERSPECTIVES

Les derniers
dinosaures

Alors que Steven Spielberg tente au moins de renouveler le genre, la gauche française semble empêtrée dans un débat préhistorique. Même Lionel Jospin est monté aux barricades pour défendre le Parti communiste.

La sortie française du dernier épisode de *Jurassic Park*, où d'affreuses bibites renaissent de leurs cendres pour tenter de grignoter quelques parcelles d'humanité, a plusieurs points communs avec le débat qui a fait irruption en France cette semaine.

Alors que l'affaire semblait réglée et classée depuis près de 20 ans, voilà que la classe politique française se déchire sur le bilan du communisme. La controverse a surgi à l'émission littéraire *Bouillon de culture* avant de se répandre comme une traînée de poudre dans les médias.

Elle s'est même emparée de l'Assemblée nationale, où le premier ministre socialiste, Lionel Jospin, est monté au créneau pour défendre le Parti communiste français. Celui-ci serait simplement coupable, dit-il, de ne pas avoir «pris ses distances assez tôt avec les phénomènes du stalinisme». Question de timing, quoi!

L'occasion de cette polémique a été fournie par la sortie du *Livre noir du communisme* (Laffont), un ouvrage faisant la somme des crimes communistes à l'occasion du 80^e anniversaire de la Révolution d'octobre.

Il n'y a probablement qu'en France que la sortie d'un livre (pas vraiment le genre biographie de Céline Dion!) peut provoquer de si violentes réparties à tous les échelons politiques. Imagine-t-on Sheila Copps et Michel Gauthier se crépant le chignon au sujet d'un ouvrage écrit par d'obscurs universitaires?

Depuis l'effondrement de l'URSS, la France est peut-être le seul pays à n'avoir pas rebaptisé son boulevard Lénine, sa station de métro Stalingrad et son avenue Maurice-Thorez. Et elle ne semble pas près de le faire. Le pays reste aussi l'un des rares endroits où l'on pousse des cris d'épouvante dès que quelqu'un ose un parallèle entre l'ampleur des crimes communistes et nazis.

Longtemps plus orthodoxe que le pape, le Parti communiste français a été l'un des derniers à s'interroger sur la chose. 80 millions de morts plus tard, dans le bunker de la place du colonel Fabien (siège du parti), on se gargarise toujours de distinctions sibyllines entre Lénine et Staline, osant à peine critiquer ce qu'on qualifie pudiquement de «séquelles du stalinisme».

Dinosaure communiste, le PCF apparaît comme l'un des derniers représentants d'une certaine orthodoxie depuis longtemps disparue en Europe. Comme si les bonzes du parti hésitaient toujours à achever une révision — les communistes français préfèrent parler de «mutation» — pourtant amorcée dès 1968 chez les «camarades» italiens.

On continue donc à chanter allégrement *L'Internationale* dans les assemblées du parti, comme si de rien n'était. *L'Humanité*, de son côté, arbore toujours fièrement la faucille et le marteau. On songerait même en haut lieu à ce que le quotidien ne soit plus l'*«organe officiel»* du parti. Question de survie économique!

L'embarras du premier secrétaire du PCF, Robert Hue, ressemble un peu à celui de Boris Eltsine devant la dépouille embaumée de Lénine sur la place Rouge. On sait bien qu'il faudra un jour se débarrasser du cadavre. Mais quand et comment? En France, on ne se défait jamais facilement d'un vieux monument.

Robert Hue a donc accueilli les bons mots de Lionel Jospin comme un baume. Il n'est pas sûr en effet que le chef du PCF aurait osé, lui, déclarer que son parti n'avait «jamais lui-même porté la main sur les libertés». Le soutien passé du PCF au pacte germano-soviétique, à l'extermination de la paysannerie russe, aux goulags, à l'hécatombe cambodgienne, au délire de Ceausescu, sans oublier l'exclusion et la répression de ses propres dissidents, l'aurait peut-être fait hésiter.

«Ni Michel Rocard ni même François Mitterrand n'auraient parlé de la sorte», s'est réjoui le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet.

Les propos du premier ministre ont au moins le mérite de montrer que le Parti socialiste est résolument attaché à l'union avec les communistes, sans laquelle aucun gouvernement de gauche ne serait possible. Certains socialistes souhaitent probablement ainsi accélérer le rythme des «mutations» au sein du PCF. Dès 1974, François Mitterrand n'avait-il pas confié les relations avec le PCF à un jeune cadre en pleine ascension: Lionel Jospin.

N'empêche qu'à l'heure où même l'Eglise de France se repent de son attitude face aux lois antisémites de Vichy, l'orthodoxie des communistes français apparaît comme une grosse tache dans le paysage de cette fin de siècle. Comme si, tout à coup, les dinosaures étaient de retour.

MÉTÉO		
Montréal	Québec	
Faible neige s'intensifiant en après-midi.	Averses de neige.	
Max: -1 Min: -5	Max: -1 Min: -7	Détails, page C 2

7 148313 00069		I N D E X	
Agenda	B 13	Livres	D 1
Annonces	C 12	Le monde	A 10
Les Arts	B 1	Les sports	C 14
Avis publics ..	C 11	Montréal	A 3
Économie	C 1	Mots croisés C	10
Editorial	A 12	Politique	A 8
www.ledevoir.com			

www.ledevoir.com

À la bonne école



Marie-Pierre (à gauche), Alexandre, Fundi et Axel prennent l'air à l'extérieur de leur école. L'école St-Émile est située dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, qui reste, au fil des ans, un des plus défavorisés de la ville. Elle bénéficie des mesures spéciales de soutien pour la maternelle et la pré-maternelle.

La maternelle plein temps
n'est pas une panacée

Un chercheur constate que les mesures de soutien
donnent peu de résultats en milieu défavorisé

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Les mesures d'éducation préscolaire dans les écoles de milieux défavorisés — les maternelles demi-temps à quatre ans et les maternelles temps plein à cinq ans — n'ont pas donné, jusqu'à présent, les résultats escomptés.

En d'autres termes, elles n'ont pas amélioré sensiblement la performance des enfants en français et en mathématiques et le taux d'absentéisme ainsi que les troubles de comportement en milieu défavorisé n'ont pas diminué pour la peine.

«Nous ne pouvons pas dire que plus les enfants passent de temps au préscolaire, plus cela améliore les choses», résumait cette semaine le professeur Richard Tremblay, attaché au département de psychologie de l'Université de Montréal.

M. Tremblay a rendu publics hier les résultats d'une re-

cherche qu'il pilote, visant à mesurer l'impact de l'aide préscolaire auprès des enfants montréalais de milieux défavorisés. Ses résultats sont préliminaires.

Il en ressort que ce n'est pas le temps passé à l'école qui importe mais la qualité de l'intervention effectuée auprès des enfants. Des maternelles demi-temps pourraient être aussi efficaces pourvu que le contenu de l'apprentissage dispensé soit accru.

La recherche a été effectuée par le Groupe de recherche sur l'adaptation psychosociale chez l'enfant, regroupant des chercheurs des universités de Montréal, McGill et Laval. Les auteurs de l'étude sont, outre M. Tremblay, Bernard Boulerice, Alain Girard et Pierre Lapointe. L'étude, intitulée *Impact du préscolaire en milieux*

VOIR PAGE A 14: MATERNELLE

Le RCM
en crise

Le mode de scrutin
du candidat
à la mairie sème
la déchirure

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) cherche à modifier le mode de scrutin du candidat à la mairie qui serait choisi par suffrage universel. Du coup, une guerre ouverte dirigée contre le président du RCM s'est enclenchée chez les deux candidats à la mairie déclarés pour l'instant, Thérèse Daviau et Michel Prescott, qui y voient «un détournement de démocratie».

Jeudi soir, le comité exécutif du RCM a adopté à la majorité (3 contre 2) un plan de mobilisation politique qui a pour effet de déplacer le congrès au programme et à l'investiture prévu pour les 20, 21 et 22 février prochains à la mi-avril. Dans la même foulée, «d'ouverture aux Montréalais», tous les membres en règle trente jours avant le début du congrès auront le droit de voter pour le candidat à la mairie.

Mais il ne s'agit actuellement que d'intentions puisque la proposition doit être soumise pour adoption au congrès aux statuts, qui aura lieu le dimanche 7 décembre. Auparavant, le comité exécutif du parti exposera le dimanche 23 novembre sa position lors d'un brunch où sont conviés les

VOIR PAGE A 14: RCM

Une médecine
pour les riches

Les listes d'attente font faire
des affaires d'or à des
courtiers en services
médicaux aux États-Unis

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Des listes d'attente qui s'étirent, des patients qui rongent leurs freins en attendant un diagnostic, il n'en fallait pas plus pour que des entrepreneurs flairaient la bonne affaire. On vend maintenant au Canada des services médicaux à rabais, accessibles sans délais aux États-Unis. Une façon rapide, mais coûteuse, d'acheter du temps pour des patients inquiets.

Douglas Philley s'est fait vilipender quand son entreprise a placé ses premières annonces dans les journaux de Toronto. «Courtier» en services médicaux, le président de Medical Referrals International (MRI) s'est même attiré les foudres de l'ex-ministre de la Santé néo-démocrate, Ruth Grier, qui l'accusait de favoriser l'émergence d'un système de santé à deux vitesses en Ontario.

Deux ans plus tard, le businessman réfère à des hôpitaux américains pas moins d'une soixantaine de patients ontariens par mois. Des patients inquiets, en attente d'un diagnostic de cancer, de sclérose en plaques ou d'une chirurgie orthopédique, exaspérés d'égrenier le temps dans les listes d'attente toujours plus longues des hôpitaux canadiens.

Si bien que certains décident de mettre le prix pour que

VOIR PAGE A 14: MÉDECINE

Le règne de la biographie
Dis-moi qui tu es, j'écrirai un livre et l'éditeur se renflouera...

L'histoire est devenue si rocambolesque — sans doute plus que la vie de Céline Dion — qu'elle méritera peut-être qu'on en fasse un livre bientôt. Signe des temps difficiles de l'édition, la guerre que se livrent les éditeurs de la chanteuse aurait-elle autant retenu l'attention en un autre temps, moins favorable à la montée des biographies?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Un saut en librairie, ou encore dans les grandes chaînes, puisqu'elles font désormais dans le livre, suffit pour juger de l'ampleur du phénomène. À quelques jours de l'inauguration du Salon du livre de Montréal et à quelques semaines désormais de

l'amoncellement de cadeaux qui accompagne Noël, les titres de biographies et d'autobiographies abondent, bien ordonnés selon le genre.

Il y aura donc eu les Lise Payette, Lucien Bouchard (souvenons-nous de Lawrence Martin et du profil psychologique à la Dr Rakoff), et puis la multitude de Che Guevara. Il y aura eu aussi les Yvon Deschamps, Gilles Latulippe, Paul Buissonneau et Mario Tremblay, les nombreuses lady Diana et mère Teresa dont les disparitions récentes ont multiplié les biographies, et puis encore les Gabrielle Roy, Robert LaPalme, Fernand Dumont, Lucille Teasdale et Piero Corti.

Et tout cela, non pas au cours des deux ou trois dernières années, mais depuis quelques mois à peine. Tous

titres confondus, et quelle que soit leur origine, il semblerait, selon certains libraires, que depuis septembre plus de 100 parcours de vie différents aient atterri dans leurs étagères.

Juchée dans une case bien particulière, non pas pour la qualité des livres mais simplement à cause de la controverse démesurée qui a entouré la parution des livres, la vie de la chanteuse Céline Dion. «Je crois que toute cette histoire est en train de prendre des proportions que je n'aurais même jamais imaginées, la machine s'est beaucoup trop emballée», expliquait le président de la maison d'édition Québec/Amérique, Jacques Fortin, quelques

VOIR PAGE A 14: BIOGRAPHIE

• LES ACTUALITÉS •

Gènes liés à la surdité

Vers une meilleure compréhension de l'ouïe

ASSOCIATED PRESS

Washington — En isolant un gène lié à une surdité héréditaire qui frappe une famille costaricaine depuis au moins huit générations, des chercheurs ont annoncé avoir fait un pas dans la compréhension de l'ouïe.

Des scientifiques de l'Université de l'État de Washington à Seattle et de l'Université du Costa Rica rapportent dans un article paru hier dans la revue *Science* qu'une forme anormale d'un gène baptisé HDIA1 est à l'origine de la surdité héréditaire qui frappe cette famille.

La famille, dont l'identité n'a pas été révélée, situe l'origine de cette surdité à un aïeul né au Costa Rica en 1713. Au moins 78 de ses descendants sont sourds. Pour d'autres, des problèmes d'audition ont surgi vers l'âge de 6 ans, avant que la surdité ne soit totale vers l'âge de 30 ans.

Le gène HDIA1 est lié au développement d'une protéine, l'actine. Cette dernière aide à durcir les cils dans l'oreille interne. Ces cils jouent un rôle déterminant dans l'audition car elles transforment l'onde sonore en énergie nerveuse qui se transmet au cerveau.

« Nous savons que l'actine est déterminante pour l'audition, mais nous ne savons pas comment elle se forme et comment elle dure. Ce nouveau gène pourra nous aider à le savoir », a commenté le dr Eric Lynch de l'Université de Washington, coauteur de l'étude.

Trois autres gènes entraînant uniquement la surdité héréditaire ont été identifiés cette année. Au moins 30 autres gènes de la surdité ont été localisés en divers endroits de l'ADN, mais pas encore isolés.

Par ailleurs, plus de 20 gènes identifiés sont liés au groupe des surdités héréditaires se transmettant avec d'autres affections. Mais une majorité (70 %) des surdités héréditaires se transmet seule.

Nos cordes sensibles, vingt-cinq ans plus tard

Les Québécois ont-ils changé ?

Au cours du dernier quart de siècle, les Québécois ont changé. Mais ont-ils changé tant que ça? Difficile de savoir. D'abord parce que le terme même de « Québécois » ne désigne plus les mêmes personnes; la société a connu une évolution démographique importante. Ensuite parce que tous les phénomènes qui permettraient de caractériser ce changement ne sont pas quantifiables.

JEAN DION
LE DEVOIR

Ces vingt-cinq années, ce sont celles qui se sont écoulées depuis la publication par le fondateur de la firme publicitaire BCP, Jacques Bouchard, d'un essai sur *Les 36 cordes sensibles des Québécois*. Il y était question de situer, à partir des six racines desquelles la majorité québécoise tirait sa spécificité — terrienne, minoritaire, nord-américaine, catholique, latine et française —, les attributs qui déterminent « le » Québécois.

Plus tôt cette année, le sondeur Jean-Marc Léger a tenté de voir ce qu'il était advenu de ces cordes sensibles: il en est arrivé à la conclusion que 26 d'entre elles tenaient toujours la rampe. Hier, lors d'une allocution prononcée au dernier jour de la Semaine québécoise de la citoyenneté, Jean-Yves Samson, vice-président à la recherche et au marketing chez Léger et Léger, a repris l'essentiel de ces observations. Il en a fait sourcilier quelques-uns.

Ainsi, sur une période de vingt-cinq ans, les Québécois auraient perdu une dizaine de leurs attributs fondamentaux: la simplicité, notamment en raison de l'urbanisation

et de l'instruction; le complexe d'infériorité, enseveli sous le sentiment de former une majorité; la mentalité du bas de laine, qui a fait place à un endettement galopant; l'étroitesse d'esprit, transformée en permissivité et en tolérance; le commérage, disparu au profit de l'individualisme — et des nouvelles technologies? —; le goût bizarre, ou le kitsch désormais canalisé par *La Petite Vie*; l'anti-mercantilisme, passé de mode à l'ère de la mondialisation et du capitalisme triomphant; le mysticisme, mis au rancart par un sain scepticisme et la « privatisation » de la religion; l'esprit moutonnier (voir individualisme); et le manque de sens pratique.

A l'inverse, le gros bon sens, la joie de vivre, le fatalisme, la sensualité, le vantardisme, l'instinctivité, le matriarcat, la finasserie, parmi d'autres, resteraient bien vivants. Ce qui permettrait de déduire que les racines minoritaire et catholique ont le plus écopé de l'ère post-Révolution tranquille, pendant que la racine terrienne, elle, s'en est pas trop mal tirée... contre toute attente.

« On s'éloigne d'une société agricole et on se banlieusarde. » En 1997, 67 % préfèrent la campagne, alors que 33 % aiment mieux la ville », notait Jean-Marc Léger.

Que valent ces assertions? M. Samson précise que, dans la majorité des cas, elles sont fondées sur des données obtenues lors de sondages; dans les autres, elles relèvent plutôt d'une observation générale de la société et de « l'opinion d'un sondeur » aguerri. Elles ne sont pas, du moins pas toutes, vraiment scientifiques, a-t-il reconnu hier.

L'une, en tout cas, ne fait pas l'unanimité: la xénopho-

bie (racine catholique) serait ainsi toujours présente. Les Québécois sont moins de 10 % à dire qu'ils sont racistes mais, dans un sondage, différents comportements racistes ont été testés et le taux est passé à 60 %.

Une allusion qui a fait bondir le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair. « Les deux bras m'en sont tombés », confiait-il hier, lui qui participait à la rencontre. « Tous nos sondages donnent des résultats contraires. » Le ministre n'a d'ailleurs pas tardé à faire part d'une enquête qui indique que les Québécois jugent majoritairement (56 %) que les immigrants favorisent le développement économique, qu'ils contribuent au développement démographique (68 %) et que l'immigration représente une richesse culturelle (72 %).

De son côté, le président du Congrès juif du Canada (section Québec), Jack Jedwab, souligne qu'une telle analyse « ne reflète pas la pluralité du Québec ». « Nostalgie » et surtout pas scientifique, l'exercice « ne concerne que la majorité franco-catholique. Ce sont les 26 cordes sensibles des pseudo-Québécois », critique-t-il.

À ces arguments, M. Samson réplique qu'il ne s'agissait pas de présenter ce que les Québécois veulent être dans l'avenir, mais ce qu'ils sont maintenant. « Nous ne sommes pas des saints », dit-il. D'autre part, les francophones dits de souche constituent bien encore 80 % de la population de la province.

Mais les choses changent, et elles changent de plus en plus vite, a-t-il conclu. Le même exercice risque d'ailleurs de donner des résultats radicalement différents dans cinq ou dix ans à peine.

Nous serions
toujours
xénophobes,
fatalistes,
sensuels,
vantards,
mais non
plus victimes
du complexe
d'infériorité

MOI JIMMY, TOI JANE.



Ahïaïaaahïaïaah!

Avec son moteur V6 de 190 chevaux, son système Insta-Trac qui permet de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée et ses équipements intérieurs luxueux, le nouveau Jimmy SLT 1998 est incontestablement le roi de la jungle urbaine.

Pour plus d'information, composez sans frais le 1 800 463-7483 ou visitez www.gmc.canada.com.

LE DEVOIR

MONTREAL

L'affaire Libman a fait des petits... à Laval

Les employés municipaux auraient peut-être ouvert une brèche dans la loi électorale municipale en invoquant le jugement récent de la Cour suprême

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'affaire Libman a fait des petits à Laval. Invoquant le jugement de la Cour suprême relatif aux dépenses autorisées en période référendaire, des employés municipaux de l'île Jésus, partis en guerre contre le maire Gilles Vaillancourt, auraient peut-être fait une brèche dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Un jugement récent de la Cour d'appel du Québec ouvre en effet la porte à une contestation de cette loi assurant le bon déroulement des campagnes électorales dans toutes les municipalités de la province.

Dans une cause opposant le procureur général du Québec et la coalition syndicale de Laval, le juge d'appel Michel Robert a émis, avec quantité de nuances, l'hypothèse que la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités puisse contenir «des dispositions semblables» à celles qui ont été déclarées inopérantes dans la Loi sur la consultation populaire.

Héritage de René Lévesque, la Loi sur la consultation populaire a été rudement mise à l'épreuve par un jugement de la Cour suprême rendu au début d'octobre. Le plus haut tribunal du pays a estimé que la disposition limitant les dépenses des tiers était si stricte qu'elle portait atteinte aux libertés d'expression et d'association de certains individus et groupes. Les juges proposaient de permettre à ces tiers d'utiliser les moyens qu'ils désiraient pour s'exprimer tout en imposant un maximum — un montant de 1000 \$ par exemple.

La Cour suprême donnait ainsi raison à Robert Libman, l'ancien chef du Parti Égalité, qui contestait la loi depuis cinq ans, et à son avocat, Me Julius Grey. Le ministre de la Réforme électorale, Guy Chevrete, s'en est d'abord pris à la Cour suprême, n'excluant pas la possibilité de recourir à la clause dérogatoire pour protéger la loi à l'avenir. M. Chevrete a par la suite envisagé de soumettre d'autres scénarios au Conseil des ministres. Québec assouplira vraisemblablement des pans de la loi référendaire d'ici quelques mois.

Selon l'avocat des syndiqués lavallois, nul autre que Julius Grey, le gouvernement Bouchard devra songer par le fait même à modifier la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

«La porte est grande ouverte [pour une contestation], estime l'avocat qui a critiqué la loi référendaire jusqu'en Cour suprême. Quand le gouvernement du Québec va se pencher sur les modifications qu'il devra apporter à la loi référendaire, il sera pratiquement obligé de revoir cette loi-là aussi.»

M^{re} Grey a plaidé *ad hoc*, en moins d'une journée, la cause de la Coalition des syndicats municipaux de Laval. Ce regroupement (pompiers, policiers et chauffeurs de la STL pour l'essentiel) a littéralement fait campagne contre le maire Gilles Vaillancourt cet automne. La Coalition a acheté de pleines pages de publicité dans des hebdomadaires lavallois, accusant le maire réélu d'être responsable des déboires financiers du Cosmodôme. «M. Vaillancourt évite toute explication quant à l'avenir et le [sic] financement du Cosmodôme. Il se refuse avec arrogance à toute forme de débat public», déplorait l'annonce. Dans les jours précédant le scrutin du 2 novembre, quelque 16 000 affiches, arborant le slogan explicite «Le 2 novembre 1997 non au PRO Vaillancourt», ont été placardées dans la ville.

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, seul un agent officiel d'un parti ou d'un candidat à une élection peut faire des dépenses ayant pour effet de favoriser ou de défavoriser l'élection d'un candidat ou d'un parti. En clair, la loi ne permet pas aux syndiqués de faire imprimer affiches et publicités.

«Similitude frappante»

Le Directeur général des élections du Québec (DGE), chargé de faire appliquer cette loi, a servi par deux fois une mise en demeure à André Nadon, président de la Fraternité des policiers et porte-parole de la coalition syndicale. Ces mises en demeure ont été envoyées après que le Parti du ralliement officiel (PRO) du maire Vaillancourt eut porté plainte.

Le débat s'est par la suite poursuivi en Cour supérieure du Québec au moment où le juge François Rolland émettait, le 31 octobre, une injonction interlocutoire provisoire valide jusqu'au 5 novembre, afin de contraindre les syndiqués au silence.

La coalition est allée en appel de ce jugement le jour même. C'est à ce moment que M^{re} Grey entre en action. Il existe selon lui «une similitude frappante» entre la cause des syndicats et celle de M. Libman, plaidée jusqu'en Cour suprême. «C'est une application relativement importante de l'affaire Libman», a expliqué en entrevue M^{re} Grey. Est-ce que l'affaire Libman s'applique seulement à la loi référendaire ou est-ce qu'elle s'applique aux autres lois sur les élections et les référendums municipaux?

Le juge d'appel ne s'est pas prononcé clairement. Il a simplement donné à la Coalition la permission d'en appeler de l'injonction, la cause étant suffisamment sérieuse à ses yeux. La validité constitutionnelle de certaines dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pourrait être remise en question à la suite de l'affaire Libman, laisse entendre le magistrat. Fait à souligner, le juge Robert a maintenu l'injonction émise pour mettre un terme aux attaques répétées des syndiqués contre le maire.

Maintenant que les élections sont jouées et que Gilles Vaillancourt s'est réinstallé à l'hôtel de ville pour quatre autres années, les syndiqués ne sont plus intéressés à porter la cause plus loin. C'est ce qu'a expliqué le porte-parole, André Nadon. Mais d'autres municipalités retourneront en élections en novembre 1998. C'est notamment le cas de Montréal, où la grogne syndicale à l'égard du maire Pierre Bourque ne se dément pas. Il y a fort à parier que les événements survenus à l'île Jésus inspireront d'autres syndiqués.

«À mon avis, un législateur prudent modifierait la loi [électorale municipale] de la même façon pour empêcher des risques inutiles et pour permettre la plus grande justice», estime M^{re} Grey. Je ne vois pas pourquoi il y aurait une différence entre le municipal, le fédéral ou le provincial. C'est au gouvernement d'agir.

«Dans des élections, il est très important de ne pas permettre à deux, trois ou quatre partis de monopoliser la discussion», poursuit Julius Grey. Il faut donner l'occasion à ceux qui ne font pas partie d'un groupe majeur de s'exprimer.

Au bureau du procureur général du Québec comme à celui du Directeur général des élections, personne n'a voulu commenter officiellement l'affaire.

Le bonheur



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ILS ÉTAIENT tout sourire, hier, les politiciens qui venaient inaugurer le nouveau boulevard Henri-Bou-rassa. Les travaux, au coût de 113 millions, ont permis de tripler la largeur du boulevard entre l'échangeur de l'autoroute 40 et le boulevard Langelier. Le ministre provincial des Transports, Jacques Brassard, serre la main de son homologue fédéral, David Collenette, et du président du Conseil du trésor, Marcel Massé, sous le regard amusé du maire de Montréal-Nord, Yves Ryan.

EN BREF

Du pôle Nord à la rue Sainte-Catherine

(Le Devoir) — Les bouts de choux et leurs parents se presseront rue Sainte-Catherine, ce matin dès 11h, pour le traditionnel défilé du père Noël. Le cortège défilera entre les rues St-Mathieu et St-Urbain. La rue Sainte-Catherine sera fermée à la circulation de 9h à 14h30, entre les rues Atwater et Berri.



Un prof. à la maison

LE SERVICE PRIVÉ D'AIDE AUX ÉTUDES N&R INC.
Une équipe de 350 professeurs. Cours privés à votre domicile.
Récupération, aide aux devoirs, préparation aux examens, perfectionnement.
Primaire, secondaire, collégial. Régions de Montréal et de Laval.
7 jours par semaine à l'heure qui vous convient.
Au service de public depuis 1993
(514) 973-4526 de 9h à 21h. <http://www.microtec.net:8080/~spac>

FONDATION QUÉBÉCOISE
DU CANCER

À la recherche du mieux-être
des personnes atteintes d'un cancer

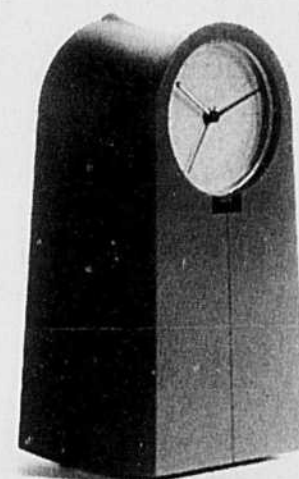
Montréal (514) 527-2194
Extérieur 1 800 363-0063

CUISINE Le DISTINCTIVE

Saint Amour



RESTAURANT • PAVILLON JARDIN
CHEF TRAITEUR
48, RUE SAINTE-URSULE, VIEUX-QUEBEC
418.694.0667



ALESSI

COO COO

SPARK

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Paul ouest, 3^e et 4^e étages, Montréal
Tél.: (514) 287-9222
1-888-BONALDO

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

& DU PONT

Guy Du Pont.
Spécialisé en litige fiscal.
Homme de lettres... et de chiffres.

Le monde évolue. Nous aussi.
Goodman Phillips & Vineberg.
Meilleurs que jamais.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

Nous parlons affaires.

BEIJING • HONG KONG • MONTREAL • NEW YORK
PARIS • SINGAPOUR • TORONTO • VANCOUVER

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Réseau de prostitution

Trois-Rivières (PC) — Un réseau de prostitution relié aux Hell's Angels a été démantelé hier matin à Trois-Rivières par la Sûreté du Québec, en collaboration avec les sûretés municipales de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine. Selon les policiers, le réseau s'apprêtait à prendre le contrôle de la vente de services sexuels dans le centre de la Mauricie. Les policiers ont procédé à une douzaine de perquisitions, sept dans les régions des Basses-Laurentides et de Laval et cinq autres dans la région de Trois-Rivières-Cap-de-la-Madeleine. Par l'entremise d'agences de danseuses, le réseau envoyait des prostituées dans des établissements où elles donnaient des services sexuels en surplus des danses contact à 10 \$. Le principal suspect dans cette affaire a même envoyé des jeunes femmes outre-mer pour offrir leurs services sexuels. Une vingtaine de personnes ont été appréhendées et cinq suspects sont recherchés.

Condamnée pour avoir giflé sa fille

Novi, Michigan (AP) — Une Américaine a été condamnée jeudi par un tribunal du Michigan à trois mois de prison et une amende pour avoir exercé son autorité parentale trop violemment en giflant sa fille de 14 ans. En juillet, Kathi Herren, 32 ans, avait frappé à l'épaule et au visage sa fille Amber Russell après une dispute. Un œil au beurre noir en avait résulté. Depuis des années, Mme Herren accusait l'adolescente de voler des cigarettes, de boire de l'alcool fort et de désobéir. Outre sa peine de trois mois de prison, la mère s'est vu infliger une amende de 500 \$. Après le verdict, elle a expliqué que cette condamnation risquait de retenir les parents qui souhaitent discipliner leurs enfants: «Vous allez voir des bandes d'adolescents incontrôlés faire tout ce qu'elles voudront. Les jurés ne se rendent pas compte de ce qu'ils ont fait.» «Ce n'est pas un crime de discipliner un enfant. Mais un parent doit rester dans les limites du raisonnable quand il a recours à la force», a considéré pour sa part le procureur, Matthew Quinn.

Somalie: le bilan s'alourdit

Mogadiscio (AP) — Le bilan des victimes des inondations en Somalie est désormais officiellement de mille morts et risque de s'alourdir. Les derniers terrains d'atterrissage encore praticables dans la région sont désormais eux aussi inondés ou menacés par la montée des eaux. Lynn Geldof, porte-parole de l'UNICEF à Nairobi (Kenya), a précisé que ce bilan était celui des cadavres effectivement décomptés par les employés des organisations humanitaires. Le véritable chiffre doit lui être bien supérieur, a-t-elle jugé.

Marcel Couture, officier des Arts et des Lettres



C'EST en présence de l'épouse du président de la République française, Bernadette Chirac, que Marcel Couture a été fait, la semaine dernière, officier de l'ordre des Arts et des Lettres de la France. Il était parrainé par Mme Chirac et par l'écrivain François Nourissier, de l'Académie Goncourt, qui lui a remis la décoration à l'ouverture de la célèbre Foire du livre de Brive-la-Gaillarde, jumelée avec le Salon du livre de Montréal dont M. Couture est le président. Dans son discours de présentation, M. Nourissier a souligné l'engagement de M. Couture envers le livre mais aussi les nombreux autres titres qui lui ont valu cet honneur que la France a institué en 1957 pour souligner le mérite artistique et littéraire.

Marcel Couture, qui a été pendant trente ans vice-président aux communications d'Hydro-Québec, y a créé et maintenu une solide tradition de mécénat culturel qui a fortement marqué le développement artistique du Québec. Il est président de la société d'édition de la revue Forces, prestigieux magazine au rayonnement international, et président de la Fondation du Devoir tout en siégeant au conseil d'administration de notre journal, à la relance duquel il a été indispensable. «Nous ne pouvons et voulons voir en vous qu'une des sentinelles les plus attentives sur le front du combat culturel», a déclaré François Nourissier qui a évoqué de façon émue son propre attachement au Québec et au «combat québécois pour une identité, une fidélité des mots – nos mots».

Sur la photo prise au podium central de la Foire de Brive on aperçoit, dans l'ordre habituel, Bernard Murat, maire de Brive et hôte de la Foire, l'écrivain François Weyergans, lauréat du Prix de la langue française attribué le même jour, Marcel Couture, Bernadette Chirac, François Nourissier. Participaient aussi à la cérémonie les écrivains Yves Berger, Hector Bianciotti et Philippe Labro. La ministre de la Culture du Québec, Louise Beaudoin, a expédié à Brive même un télégramme de félicitations au nouvel officier de l'ordre des Arts et des Lettres.

Il n'est plus interdit de vendre de l'alcool le dimanche en Ontario

La décision touche la Régie des alcools et les Beer Stores

PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'interdiction de vendre de l'alcool le dimanche est maintenant chose du passé en Ontario. Le ministre de la Consommation et du Commerce, David Tsubouchi, a annoncé hier que les magasins de vente au détail exploités par la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et The Beer Store seront ouverts le dimanche à compter du 30 novembre.

«La population de l'Ontario nous a dit ce qu'elle veut, a dit M. Tsubouchi. La commodité est un aspect important pour la majorité des personnes qui ne travaillent plus de 9h à 17h, du lundi au vendredi.»

La LCBO et The Beer Store ont participé à une série de projets pilotes au cours des deux dernières années. En décembre 1996, 29 localités s'étaient opposées à la vente d'alcool le dimanche. Lors des essais du mois d'août 1997, ce nombre était passé à 17.

Selon le ministre, l'ouverture le dimanche contribuera à diminuer les ventes sur le marché noir et la contrebande,

et incitera les clients américains à venir en Ontario.

Il y a présentement en Ontario 594 magasins de la LCBO, 99 magasins affiliés et 428 magasins de bière.

La décision de la LCBO et The Beer Store concernant les magasins qui ouvriront leurs portes tiendra compte de différents facteurs, entre autres la commodité pour la clientèle et la possibilité de réaliser un chiffre d'affaires suffisant pour couvrir les coûts supplémentaires.

La vente d'alcool le dimanche n'est pas un phénomène nouveau en Ontario. Depuis les modifications de 1993 à la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail, plus de 350 magasins d'établissements vinicoles, de brasseries ou de distilleries sont ouverts le dimanche. Il y a en outre plus de 10 000 bars et restaurants qui sont autorisés à servir de l'alcool sept jours par semaine.

Le Québec et l'Alberta permettent l'ouverture de tous les magasins d'alcool, de vin et de bière le dimanche. Le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique autorisent l'ouverture des magasins privés le dimanche.

Le colloque Pauvreté et réussite scolaire

De l'éducation préscolaire à la réussite sociale

À l'heure où le gouvernement s'intéresse particulièrement à l'intervention préscolaire auprès des enfants, les études démontrent que les résultats de ces interventions varient grandement selon la méthode utilisée, et selon le milieu où elles sont effectuées.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Effectuée adroitement, avec du personnel hautement qualifié, l'intervention préscolaire peut avoir des effets positifs jusque tard dans la vie des jeunes, pouvant aller jusqu'à faire baisser le taux de criminalité, augmenter le revenu moyen et augmenter le taux de probabilité de poursuite des études au-delà du secondaire.

C'est ce qu'affirmait hier Steve Barnett, professeur d'économie de l'éducation à l'université américaine Rutgers, au colloque intitulé *Pauvreté et réussite scolaire*, qui se déroulait à l'Université de Montréal.

En effet, un suivi effectué auprès d'enfants de la banlieue de Detroit a démontré qu'une intervention à mi-temps, effectuée auprès d'élèves de trois ou quatre ans, à raison de deux heures et demie par jour, et à laquelle s'ajoutaient des visites familiales hebdomadaires d'environ 90 minutes, avait des conséquences à long terme sur le comportement social des enfants.

Lorsqu'ils furent âgés de 27 ans, ces jeunes ont été comparés à des jeunes de même milieu, et du même âge, n'ayant bénéficié d'aucune intervention précoce.

Les résultats sont probants: un plus grand nombre d'enfants suivis ont terminé leur cours secondaire, gagnaient, à 27 ans, plus de 2000 \$ par mois, et étaient propriétaires de leur propre maison.

De façon générale, les enfants suivis étaient moins impliqués dans des activités criminelles, une fois adultes. Cependant, les effets relevés sur le quotient intellectuel des enfants ayant subi l'intervention ont disparu autour

de l'âge de 10 ans. Ce projet s'intitulait le *High Scope Perry Preschool Study*. Il employait un personnel d'enseignants très qualifiés.

En vertu des résultats de cette expérience, le chercheur estime que la société américaine jouit chaque année de bénéfices équivalant 11 % de la somme investie dans le projet. Pour chaque dollar dépensé dans le programme, ajoute M. Barnett, la population a économisé sept dollars lorsque ces enfants ont atteint l'âge de 27 ans.

Parallèlement, ajoutait hier le professeur Barnett, une expérience effectuée en Caroline du Nord prévoyait un suivi semblable de 10 heures par jour, sans visites familiales, effectué toute l'année durant, de l'âge de quatre mois à cinq ans. Les effets sur le quotient intellectuel observés chez ces derniers ont continué dans l'adolescence, mais aucun effet significatif n'a été observé en ce qui a trait à la criminalité, par exemple, des enfants devenus adultes. Ce projet s'intitulait *The Abecedary*.

Selon le professeur Barnett, ces différences peuvent être attribuées au contexte dans lequel ont été effectuées les études. Ainsi, le projet *Perry Preschool* s'est déroulé en milieu pauvre, fortement criminalisé, tandis que *The Abecedary* touchait des gens plus près de la classe moyenne, évoluant dans un milieu ayant moins de propension au crime.

En guise de conclusion, M. Barnett soulignait que les résultats obtenus au cours d'expériences d'interventions préscolaires variaient autant que le type d'intervention effectuée. Par ailleurs, les résultats ne peuvent être interprétés sans tenir compte des caractéristiques du milieu dans lequel le projet a été mené.

Le dossier de la vente de l'Hippodrome sera bientôt réglé

LE DEVOIR

Tout est maintenant en place pour que le dossier de la vente de l'Hippodrome de Montréal se règle rapidement. Il ne reste plus qu'à l'administration municipale et au gouvernement du Québec à s'entendre sur la construction des infrastructures autour du site.

La Société de promotion pour l'industrie des courses de chevaux (SPICC) a remis dans les délais prévus sa réponse à la contre-offre à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), propriétaire de l'Hippodrome. «La Ville continue les négociations au sujet du volet des infrastructures», a expliqué hier Renaud Paradis, directeur général de la SHDM. «Ça ne nous donne rien d'aller plus rapidement que la Ville, puisqu'on ne peut pas conclure la transaction s'il

n'y a pas d'entente avec le gouvernement du Québec par rapport aux demandes de la Ville.»

L'échéance pour la conclusion de la vente de 35 millions avait été fixée au 31 décembre 1997. La SHDM estime maintenant que cette échéance est «irréaliste». «Si ça se fait plus tard que le 31 décembre, les ajustements vont se faire comme si la signature avait eu lieu à date prévue.» Ce qui veut dire que la SPICC aura quand même à payer les intérêts sur le montant de 15 millions et les taxes de l'année 1997. En contre-partie, la SHDM ne recevra pas le loyer de l'année.

La balle est maintenant dans le camp des deux paliers gouvernementaux. «Quand la position du gouvernement du Québec aura été exprimée à la Ville de Montréal, on aura un dossier complet qu'on resoumettra au comité exécutif.»

Le Canada est le huitième plus grand pollueur au monde

REUTER

Tokyo — Le Canada vient au huitième rang des dix pays les plus pollués au monde, révèle une étude de l'Agence internationale de l'énergie.

Les États-Unis, la Chine, la Russie et la Japon occupent les quatre premières positions. Ensemble, ils produisent la moitié des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de la planète.

Selon l'étude réalisée par l'Agence de l'énergie, dont le siège est à Paris, les États-Unis ont été responsables de 23,7 % du total des émissions de CO₂ en 1995, produisant annuellement environ 20 tonnes métriques de dioxyde de carbone par personne.

Le Canada est responsable de deux pour cent des émissions, mais sa production atteint environ 16 tonnes de CO₂ par personne, ce qui le place en deuxième place à ce chapitre.

La Chine, dont la population de 1,2 milliard d'habitants fait à peu près cinq fois celle des États-Unis, a produit environ 13,6 % des émissions de CO₂. La Russie en a produit environ 7,0 %. Le Japon se classe quatrième avec 5,2 %, suivi de l'Allemagne avec 4,0 %, de l'Inde avec 3,6 %, du Royaume-Uni avec 2,6 %, du Canada, de l'Ukraine avec 2,0 % et de l'Italie avec 1,9 %. Les représentants d'environ 170 pays se rencontreront le mois prochain à Kyoto, au Japon, afin de tenter de trouver un terrain d'entente pour obliger les pays à réduire les émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre.

• MAISONS D'ENSEIGNEMENT •

EXAMENS D'ENTRÉE

Selwyn House est une école privée pour garçons (maternelle - 5^e secondaire). Venez découvrir ce milieu d'apprentissage bilingue offrant une éducation globale d'une richesse exceptionnelle qui prépare les étudiants au monde de demain.

Maternelle à 4^e année
Sur rendez-vous

5^e primaire à 5^e secondaire
Samedi le 22 novembre, 1997

Sylvie Bastien-Doss, Directrice des admissions
Tél.: 931-9481 • Fax: 931-6118
Adresse électronique: admissions@selwyn.ca

95 Chemin Côte St-Antoine, Westmount,
Quebec, H3Y 2H8



SELWYN HOUSE

Programmes préuniversitaires

Séances d'accueil et d'intégration
Sciences de la nature
DECPlus en Sciences de la nature
Sciences humaines
Sciences humaines avec mathématiques
Sciences humaines profil administration

Arts et communication
Langues et communication
Exploration théâtrale et communication
Profil bilingue en Arts et communication
Programme intégré en Sciences, Lettres et Arts

Collège
André-Grasset

Journées portes ouvertes

Samedi 22 novembre 1997
de 10 h à 16 h

Mercredi 11 février 1998
de 16 h à 21 h



1001 Crémazie Est,
Montréal, (Québec)
H2M 1M3
Tél.: (514) 381-4293
Télex: (514) 381-7421
Courriel électronique:
see@grasset.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Des militants pro-unité victimes de vandalisme

Des graffiteurs laissent leur marque sur les murs de deux maisons

JEAN DION
LE DEVOIR

Deux résidences appartenant à des partisans de l'adoption de résolutions municipales pro-unité canadienne ont été la cible d'actes de vandalisme, tôt hier matin, dans l'île de Montréal.

Les domiciles d'Antonio Massana, à LaSalle, et de Georgina Saba-Hanash, à Lachine, ont été visités nuitamment par des graffiteurs anonymes qui ont laissé leur marque à la peinture en aérosol sur les murs extérieurs. Dans les deux cas, il était écrit «FLQ»; chez M. Massana, des croix gammées et l'inscription «Massana Go Home» ont également été barbouillées. Chez Mme Saba-Hanash, un drapeau canadien a été maculé.

Conseiller municipal à LaSalle, M. Massana avait, en septembre dernier, rallié le camp des défenseurs d'une motion pro-unité — souvent qualifiée de «partitionnistes» par leurs adversaires — après s'y être opposé une première fois. Quant à Mme Saba-Hanash, présidente du Comité des citoyens de Lachine pour l'unité nationale, elle avait brigué sans succès un siège au conseil lors des élections du 1er novembre dernier.

Les conseils des deux villes, leur maire respectif en tête — Michel Leduc à LaSalle, Guy Dicaire (défait le 1er novembre) à Lachine — ont refusé d'examiner toute résolution portant sur l'unité canadienne, alléguant qu'il était

hors de la compétence des municipalités de se prononcer sur ces matières.

Hier, M. Massana s'est dit d'autant plus surpris du geste que sa propre volte-face remonte à plusieurs semaines. Il a raconté au Devoir s'être éveillé une première fois vers trois heures, dans la nuit de jeudi à vendredi, et constaté la présence d'un graffiti; un peu plus tard, son fils s'est rendu compte que les vandales avaient récidivé, cette fois en plus d'un endroit.

Il a qualifié les actes d'«incompréhensibles». «Je n'ai pas peur, mais je prends cela au sérieux. Je ne veux pas que le Québec revienne aux années 1960. C'est inacceptable. On ne vit quand même pas dans un pays communiste», a-t-il déclaré.

M. Massana dit n'avoir aucune idée de l'identité des auteurs. On rappellera toutefois que des «militants antipartitionnistes» liés au Mouvement de libération nationale du Québec de l'ex-féliciste Raymond Villeneuve se sont présentés à plusieurs reprises devant les hôtels de ville de LaSalle, Lachine et Verdun où les pro-unité tentaient de se faire entendre. Le MLNQ a fait sien l'emblème en forme de patriote armé du Front de libération du Québec, de même que le slogan «Canadians Go Home». Raymond Villeneuve lui-même a tenu des propos controversés sur un éventuel recours à la violence.

Une enquête sur cette affaire de graffiti a été ouverte par la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Le Périscope aura sa cure de Jouvence

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

Après quatre ans d'attente, le théâtre Périscope de Québec pourra finalement procéder à d'importants travaux de rénovation et d'amélioration de ses équipements, grâce à une subvention de 920 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications.

La ministre Louise Beaudoin annonçait hier la remise en marche de ce projet, dont la réalisation avait été freinée par le moratoire sur les budgets d'immobilisations culturelles imposé en 1995.

Lieu d'expérimentation ouvert à la relève, voué au développement de la création théâtrale à Québec, le Périscope effectuera grâce à ces rénovations une «mise aux normes» de ses installations plutôt spartiates. Loin d'être luxueux, le projet permettra simplement d'assurer un minimum de confort, autant aux spectateurs qu'aux créateurs.

Si la somme consentie par le MCCQ constituera l'essentiel du budget des rénovations, la direction du théâtre espère que l'investissement saura «stimuler d'autres partenaires financiers», publics ou privés, afin de bonifier le projet, placé sous la direction de l'architecte Pierre Thibault et de la firme d'ingénierie Dessau avec l'aide des consultants Gilbert Gagné, Serge Gingras et Michel Gosselin. La préparation du concept d'ensemble des rénovations, qui comportera un agrandissement de l'édifice existant, doit être complétée au cours des prochaines semaines.

Inauguré sous le nom d'Implanthéâtre en 1985 dans l'ancienne synagogue de Québec, le Périscope avait à l'époque été transformé en théâtre

avec des moyens assez restreints. Après douze ans d'usage continu, il devenait nécessaire de remettre à neuf des équipements comme la régie et les éclairages, de plus en plus désuets.

Amélioration du confort

La réfection du système électrique, de la plomberie et du chauffage, qui datent pour la plupart d'une cinquantaine d'années, devenait de la même façon tout aussi nécessaire. L'agrandissement de la salle de répétition, vétuste et plus petite que la scène du théâtre, et l'installation d'un débarcadère adéquat aideront également à améliorer les conditions de travail des créateurs et des techniciens.

Autre élément important du projet,

l'amélioration du confort des spectateurs: l'étroitesse et l'inconfort des sièges et l'inclinaison inadéquate des gradins, ainsi que la petitesse des espaces d'accueil devenaient, pour le directeur général Pierre Lapointe, un frein important au développement du théâtre. Avec la croissance de la fréquentation (les abonnements, en particulier, ont augmenté d'environ 20 % depuis l'année dernière), le foyer du théâtre était de plus en plus encombré, alors que l'étroitesse des gradins est d'autant plus désagréable en salle comble.

On prévoit donc agrandir la salle quelque peu, tout en gardant à peu près le même nombre de places. Les travaux auront lieu au cours de l'été 1998.

Blanche...comme neige !



REUTERS

UN ÉVÉNEMENT très rare s'est produit au zoo Luján, à Buenos Aires en Argentine, il y a 15 jours. Bati et Leo, des lions au pelage normal, ont engendré une lionne toute blanche, qu'on voit ici s'amusant avec sa sœur, aussi au pelage normal. C'est la première fois que les heureux parents donnaient naissance à un tel phénomène...

Libre Expression

Le BEST-SELLER de l'automne

Lise PAYETTE

DES FEMMES D'HONNEUR

Une vie privée 1931-1968

Le fait d'avoir tout à coup soixante-cinq ans a créé chez moi une sorte d'urgence. L'urgence d'abord de raconter à ceux que j'aime d'où je viens et quels sont les rêves qui m'ont portée... Et puis il y avait ma petite-fille à qui je devais parler de ces femmes qui l'avaient précédée, elle, et qui veilleraient sur elle pendant toute sa vie...

Des femmes d'honneur 278 pages, 24,95 \$

“C'est vrai que je suis connue. Tout le monde sait ce que j'ai fait, mais personne ne sait qui je suis...”

Lise Payette

LISE PAYETTE sera au stand de Libre Expression au SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

20 Jeu. de 19 h à 20 h
21 Vend. de 19 h 30 à 21 h
22 Sam. de 14 h à 15 h 30
23 Dim. de 13 h à 15 h

Éditions Libre Expression 2016, rue Saint-Hubert Montréal H2L 3Z5

Recycler
c'est changer le
monde!

Montréal
objectif
vert

Vous êtes

locataire, concierge, propriétaire d'immeuble ou de condominiums...

Vous résidez à Montréal

dans un immeuble non encore desservi par la collecte sélective...

Vous désirez

contribuer, vous aussi, à la récupération et à la valorisation des matières recyclables...

Communiquez avec nous au

872-6835

Collecte sélective Au tour des immeubles de 9 logements et plus!

Le Service de la propreté remercie les organismes Éco-quartier et les partenaires municipaux et paramunicipaux qui s'associent à la présente campagne de promotion de la collecte des matières recyclables.

• Éco-quartier
• Biodôme
• Centre d'histoire de Montréal

• Jardin botanique
• Planétarium
• Musée de la Pointe-à-Callière



Ville de Montréal

TOUT NOUVEAU
À LA DÉCOUVERTE
D'UN SENS
À LA VIE

3^e secondaire
Jacques Bournival

Cahier d'activités
168 pages, 13,50 \$
Corrigé
166 pages, 42,50 \$

Le cahier d'activités À la découverte d'un sens à la vie fait appel à une pédagogie interactive. Les activités font appel à l'exploitation des forces vives de l'élève et de l'enseignant tout en favorisant une communication étroite entre les partenaires. (Communication orale, écrite, expression artistique...)

Toutes les compétences et travaux répondent aux attentes exprimées par le ministère de l'Éducation dans sa refonte du nouveau programme d'enseignement moral et religieux catholique de troisième secondaire.

Siège social :
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481
Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet :
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

• LES ACTUALITÉS •

REVUE DE PRESSE

Les principes fuyants de Bouchard et le déclin du Bloc

Le PQ attendait le sommet d'Hanoï pour afficher ses vraies couleurs, écrit The Gazette

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

Les «principes fuyants» de Lucien Bouchard et le «déclin» du Bloc québécois font l'objet de l'attention de la presse anglophone ces jours-ci. Il est également question des Québécois qui veulent «faire ramper» le Canada anglais, ainsi que de la grève imminente des employés des Postes, bien plus dommageable que certains le prétendent.

C'est le quotidien *The Gazette* qui, en édité et en chronique, examine ce qu'il appelle les principes chambranlants du premier ministre du Québec. Mettant en parallèle l'attitude de M. Bouchard en Chine et au Vietnam concernant son statut de «citoyen canadien» à Pékin et de «nationaliste québécois» à Hanoï, l'équipe éditoriale dénonce ce qu'elle appelle «les calculs plutôt cyniques» de M. Bouchard.

«Les problèmes de M. Bouchard se dédoublent, conclut *The Gazette*. Son antipathie profonde envers le Canada peut commencer à ressembler moins à un principe solide qu'à son adaptation de type caméléon aux circonstances dominantes du moment. Son acquiescement tacite aux abus contre les droits de l'homme, aussi bien en Chine qu'au Vietnam, confirmerait à quel point ses principes peuvent être évanescents.»

Pour sa part, le *columnist* Paul Wells prévoyait que le PQ profiterait du Sommet francophone à Hanoï pour afficher ses vraies couleurs: la promotion de l'option séparatiste, et bien plus directement qu'en Chine. Il s'appuie à cet égard sur le «plan stratégique» du ministère des Relations internationales pour les années 1997 à 2000; celui-ci suggère que les forums internationaux, telle la Francophonie, doivent être traités différemment des missions économiques.

«La Francophonie constitue le forum par excellence pour l'affirmation de la personnalité spécifique du Québec sur la scène internationale, est-il dit dans le document cité par Wells. C'est une tribune exceptionnelle pour expliquer et promouvoir ses intérêts. Il est donc indispensable de saisir les occasions que ce forum offre.» Wells conclut que tout ce que le gouvernement Bouchard cherche, c'est un OUI réferendaire et une déclaration unilatérale d'indépendance.

«Les Québécois n'ont jamais voté en faveur de la sécession. Les sondages démontrent qu'ils ne sont pas disposés à le faire bientôt. Mais leur gouvernement juge que c'est là un obstacle trivial à la poursuite de son grand plan.»

C'est également dans *The Gazette* que, en édité et en chronique, on traite du «déclin» du Bloc québécois. La performance du Bloc dans le nouveau Parlement canadien est gênante et embarrassante, évalue le quotidien montréalais. Il donne des exemples de ce qui, selon le chef Gilles Duceppe, relève de la stratégie plutôt que des principes. «De plus en plus, conclut l'édito, le Bloc démontre qu'il a de moins en moins de l'un et l'autre ingrédient.»

Le *columnist* Don Macpherson prend prétexte des réflexions du député Michel Gauthier sur l'«avenir» du Bloc à Ottawa pour y déceler un autre défaitiste. C'est comme un aveu tacite que les séparatistes ne gagneront pas le référendum que Bouchard veut tenir en l'an 2000. «Après tout, il n'est pas nécessaire de discuter de l'avenir du Bloc si le Québec se sépare, puisque le Québec n'enverrait plus de députés au Parlement fédéral. Même si quelques militants souverainistes ne semblent pas conscients de ce fait, Gauthier et les autres députés du Bloc le sont.»

«Aussi, avec la diminution de l'appui souverainiste au cours des derniers mois, il y a un ton défaitiste concernant l'avenir du Bloc», conclut le *columnist* de *The Gazette*.



Lucien Bouchard



Gilles Duceppe

À l'autre bout du pays, dans *The Vancouver Sun*, le chroniqueur Trevor Lautens estime qu'«il y aura de la désunion nationale jusqu'à ce que le reste du Canada ait le nez ensanglanté»... par le Québec.

Sa théorie, c'est que les Québécois veulent faire ramper le Canada anglais. «Grattez la surface de la plupart des Québécois, même les plus fédéralistes, et je pense que vous y découvrirez le désir secret d'obtenir leur revanche. Depuis une génération, ils ont choisi comme chefs René Lévesque, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et l'ambigu Robert Bourassa. Ils ont tous gagné en jouant sur cette émotion.

«Aussi faut-il se poser cette question historique: est-ce que les Canadiens auraient créé une meilleure union si du sang avait été versé?»

Dans *The Toronto Star*, le *columnist* Richard Gwyn profite du récent jour du Souvenir pour rappeler que «nous avons oublié ce que signifie être citoyens canadiens». La citoyenneté n'est plus le lien qui unit tous les Cana-

diens, et il y a grand danger de devenir des colocataires d'appartements qui n'ont en commun que d'être des voisins de palier.

Dans *The Financial Post*, l'éditorial et la chronique de Diane Francis saluent avec chaleur l'étude récente de deux économistes mettant en relief les graves dangers que la sécession ferait courir au Québec et au Canada.

Michel Demers, professeur à l'Université Carleton, et Marcel Côté, associé-fondateur du Groupe Secor, ont produit un document puissant qui devrait être un élément clé de la stratégie fédéraliste contre le séparatisme, conclut l'éditorial. «Ça démontre avec vigueur que la prétention séparatiste selon laquelle le démembrement du Québec du Canada serait facile et sans douleur n'est que du vent.»

Autre sujet d'actualité brûlant: le conflit aux Postes. C'est un service essentiel, plaide Jeffrey Simpson. Ce n'est pas vrai, rappelle-t-il dans *The Globe and Mail*, que tous les Canadiens possèdent ou ont accès à des services dits «alternatifs» ou de substitution, qu'il s'agisse de télécopieur, de courrier électronique, de messagerie privée ou autre. «Il n'y a pas beaucoup de maisons à Witley Bay, Terre-Neuve, ou à Trois-Pistoles, Québec, ou à Nelson, B.C., qui ont un télécopieur. Les messageries sont efficaces, mais ça coûte terriblement cher pour les gens de condition modeste.»

Simpson estime qu'une grève serait un coup désastreux pour un service postal public fort et efficace, et un encouragement pour ceux qui en souhaitent la privatisation.

Dans *The Gazette*, Jay Bryan estime aussi qu'une grève postale peut être dommageable, particulièrement pour les entreprises qui utilisent surtout les services postaux. Et il pose une grave question: «Comment le gouvernement peut-il maintenir le monopole de Postes Canada sur le service postal de première classe s'il ne peut offrir en contrepartie aux clients la garantie que ce service lent, coûteux, sera au moins disponible sans interruption?».



Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. 5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1), la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des notes de demandes introduites à la Commission. À l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal QC H2M 2V1

Adresse internet de la C.T.Q.:
<http://www.ctq.gouv.qc.ca>

Heures officielles de nos bureaux:
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

VOYAGEUR COLONIAL LIMITEE
505, boul. de Maisonneuve est
Montréal QC H2L 1Y4
PROC.: OGILVY, RENAULT
MODIFICATION D'HORAIRE, PARCOURS
ET/OU FREQUENCE, INTERUBAIN
1-M-000905-001B-002A
Territoire: 001B: De Montréal à la frontière Québec-Ontario à destination d'Ottawa, et prolongement jusqu'à Gatineau. 002A: De Montréal à la frontière Québec-Ontario à destination d'Ottawa.
Affichage: Du 31 octobre au 9 novembre 1997.

SCOBUS (1992) INC.
4865, Sir Wilfrid-Laurier
Saint-Hubert QC J3Y 3Y5
PROC.: GAGNE, LETARTE
DEMANDE: ABONNEMENT
Territoire: Beauport des résidences et foyers de personnes âgées suivants: Appartements du Plateau, Résidence De Longpré, Résidence La Rose Blanche, Résidence La Chaumière, Foyer Beauport, Résidence Sainte-Anne, Résidence Jocas, Place Alexandra, Comité des Loisirs Bonne Entente, Appartements Boulard, Résidence Cardinal Vachon, Résidence Eva, Age d'Or Montmorency, Résidence Nouvel Age, Age d'Or Villeneuve, Résidence Villeneuve, Appartements Guilmet, Appartements Bélanger.
Horaire/fréquence: Une fois par mois, à la date prédéterminée par Carrefour Beauport.
Clientèle: Personnes âgées de divers résidences et foyers énumérés dans le territoire qui désirent magasiner au Centre commercial Carrefour Beauport.
Catégorie: A5
Durée: 5 ans

AUTOBUS LA TOURELLOISE INC.
5480, rue Rideau
Québec QC G2E 5V2
DEMANDE: NOUVEAU
Territoire: Mirabel (aéroport international de Montréal à Mirabel) pour un service unidirectionnel de transport extra-provincial pour autobus seulement jusqu'à la frontière Québec - Ontario à destination de l'aéroport international Lester B. Pearson à Mississauga ou vice-versa.
Clientèle: Groupes de personnes exclusivement.
Horaire/fréquence: Sur demande
Catégorie: A1
Conditions/restrictions: 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être l'aéroport international de Montréal à Mirabel et la destination finale, via la frontière Québec - Ontario, l'aéroport international Lester B. Pearson à Mississauga, ou vice-versa. 2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ du voyage nolisé. 3. Le service doit être fourni pour le compte d'entreprises ayant comme activité l'organisation de voyages et dont la principale place d'affaires au Canada est située dans la province de Québec.
Durée: 5 ans

TAXI
Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

Laliberté, Réal
446, 3e rang
Sainte-Rosalie QC J0H 1X0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gagné, Patrick
1940, rue Saint-Maurice, app. 4
Saint-Hyacinthe QC J2T 1A3

TRANSFERT: 0-M-216510-001A
A-39 Saint-Hyacinthe
Mahboub, Mohamad
155, boul. Deguire, app. 202
Saint-Laurent QC H4N 1N9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Katsaros, George
7077, avenue de l'Épée
Montréal QC H3N 2C9
TRANSFERT: 5-M-213926-001A
A-11 Montréal

Pierre, Roosevelt
(P.R. Entreprises)
229, rue Bellechasse
Montréal QC H2S 1W5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Roger & Roosevelt enr.
229, rue Bellechasse
Montréal QC H2S 1W5
TRANSFERT: 3-M-208860-001A
A-11 Montréal

Pierre, Roger
(Taxi P R C)
12310, boul. Langellier, app. 2
Montréal-Nord QC H1G 3M8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Roger & Roosevelt enr.
229, rue Bellechasse
Montréal QC H2S 1W5
TRANSFERT: 3-M-208860-002A
A-11 Montréal

Ansary-Vaez, Maliheh
174, rue Bedford
Saint-Lambert QC J4R 1Z8
PROC.: Me Robert Beaulieu
ET DEMANDEUR-CEDANT
Sahabi-Ghazvini, Jalil
135, rue Berlioz, app. B
Verdun QC H3E 1G6
TRANSFERT: 1-M-217731-002A
A-11 Montréal

Brossard, Stéphane
2655, Adrien
Brossard QC J4Z 3A7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Dufresne, Bruno
2004, Papineau
Longueuil QC J4K 3L6
TRANSFERT: 0-M-203518-002A
A-02 Longueuil

Guellet, Ismael Mourin
8654, Anthony, app. 3
Pierrefonds QC H8Y 2B6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Labbelle, André
(André Labbelle Taxi)
5395, Mac Donald
Montréal QC H3X 2W6
TRANSFERT: 5-M-211391-001A
A-11 Montréal

Cadioux, Claude
77, Chapleau
Sainte-Thérèse QC J7E 5E6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Mousseau, Claude
1, Leclerc
Sainte-Thérèse QC J7E 3S5
TRANSFERT: 2-M-201312-001A
A-54 Sainte-Thérèse

Ghazouani, Abdelkerim Brahimi
1710, Cardinal
Saint-Laurent QC H4L 3G4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Mateus, Dimas
5267, St-Hubert
Montréal QC H2S 2L5
TRANSFERT: 5-M-213512-001A
A-11 Montréal

Hekmat Fard, Hamid
6600, Kildare, app. 1707
Côte-Saint-Luc QC H4W 1B7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Hakimi, Ali Reza
22, Cercle Country Court
Kirkland QC J6W 2M6
TRANSFERT: 8-M-215175-002A
A-11 Montréal

Thibeault, Yvan
1384, rue Notre-Dame Est, app. 11
Montréal QC H1A 1T7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Labbelle, Jean-Claude
8300, Sherbrooke Est, app. 603
Montréal QC H1L 6K9
TRANSFERT: 2-M-215924-001A
A-11 Montréal

Larochelle, Normand
1443, Belcourt
Lachenaie QC J6W 4C5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lefebvre, Jean-Paul
878, rue Lévelle
Lachenaie QC J6W 2A4
TRANSFERT: 2-M-207855-001A
A-17 Terrebonne

Mompoin, Fritz
12082, Boulevard Gouin ouest
Pierrefonds QC H8Z 1V6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Michel, Jean-Eddy
12545, 39^{ème} avenue
Montréal QC H1E 2E1
TRANSFERT: 3-M-216962-001A
A-11 Montréal

Corbeil, Lucien
2975, boul. St-Joseph Est, app. 2
Montréal QC H1Y 2B3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lagard, Michel
8508, rue du Chardonnet
Anjou QC H1K 1B6
TRANSFERT: 0-M-201421-001A
A-11 Montréal

J.H. TREMBLAY LTEE
3180, Dandurand
Montréal QC H1Y 1V4
AVIS D'ACQUISITION D'INTÉRÊTS
2-M-203953-001A-002A-003A-004A-005A-007A-008A-009A-010A

Landry, François
2176, du Rail
Charny QC G6X 1Y3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Demers, Denis
2178, du Rail
Charny QC G6X 1Y3
TRANSFERT: 3-Q-204818-003A
Région 202501 Charny
Formée de: Saint-Étienne-de-Lauzon, Charny, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas

Macameau, Jeanne d'Arc
(Taxi 6000)
192, Avenue des Saules
La Sarre QC J9Z 3M7
PROC.: CHABOT, VACHON, BOURGET
ET DEMANDEUR-CEDANT
Dubé, Guylian
352, rue Principale
La Sarre QC J9Z 1Z5
TRANSFERT: 2-Q-205986-001A
Région 208701 La Sarre
Formée de: La Sarre

Bilodeau, Simon
2180, Avenue St-Édouard
Beaufort QC G1E 3X8
PROC.: MARTIN, FECTEAU, ROY
ET DEMANDEUR-CEDANT
Larouche, Alain
150, Jean-Talon Est, App. 5
Charlesbourg QC J9X 2L6
TRANSFERT: 9-Q-200303-002A
A-25 Charlesbourg

Massicotte, André
1127, de la Croix, B. M. 8
Montbéliard QC J0Z 1X0
PROC.: GAGNE & BOULANGER
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lachance, Joel
1275, Boul. Témiscamingue
Rouyn-Noranda QC J9X 5B7
TRANSFERT: 2-Q-205887-001A
A-48 Rouyn-Noranda

TAXI
Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Young, Roger
409, Gouin
Gatineau QC J8P 3J8
DEMANDE DE 2 PERMIS
Région 208103 Buckingham
Formée de: Buckingham, Masson-Angers

Bouchard, Alain
184, Rivière
Bedford QC J0J 1A0
DEMANDE DE 1 PERMIS
Région 204601 Bedford
Formée de: Phillipsburg, Saint-Armand, St-Pierre-de-Véronne à Pike-River, Stanbridge Station, Bedford, Stanbridge, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Notre-Dame-de-Stanbridge

Lemire, Richard
509, Côte St-Joseph, app. 102
Pohénégamook QC G0L 1J0
DEMANDE DE 1 PERMIS
Région 201304 Pohénégamook
Formée de: Saint-Marc-du-Lac-Long, Rivière-Bleue, Pohénégamook

Cadioux, Jean-Pierre
319, boul. Sauvé, C.P. 81032
Saint-Eustache QC J7P 5M7
PROC.: Me Robert Fraguasso
DEMANDE DE 1 PERMIS
Région 207204 Saint-Placide
Formée de: Saint-Placide

Major, Aline
167, rue Adélaïde, app. 2
Saint-Jérôme QC J7Y 2W6
DEMANDE DE 1 PERMIS
Région 207401 Mirabel
Formée de: Mirabel

CAMIONNAGE LOCAL
INTRAPROVINCIAL
La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur

la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Le mardi 16 décembre 1997 à 10h00.

Dossier de Québec (Q) à Québec.
Le jeudi 18 décembre 1997 à 10h00.

THE STARVING COMMUTER CORP.
a/s CTC 2000 COMPLETE TRANSPORTATION CONSULTANTS INC.
6006, Vanden Abeele
Saint-Laurent QC H4S 1R9
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

ACTIONMAX INC.
6235, Albanie
Brossard QC J4Z 1G5
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9018-6834 QUÉBEC INC.
2075, rue Magog
Magog QC J1X 5Y5
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

ARTROPE INC.
1751, Richardson, #7135
Montréal QC H3K 1G6
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Fleury, James
153, rue Principale, C.P. 2
Low QC J0X 2C0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9053-7424 QUÉBEC INC.
389, 44^{ème} Avenue
Lachine QC H8T 2K5
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

J-C CHIASSON CAMIONNAGE INC.
a/s Beaudoin, Michel
8, Montée Larocque
Ripon QC J0V 1E0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

GRAILLEN HOLDINGS INC.
a/s C.A.J.S. TRANSPORTATION CONSULTANTS INC.
1253, avenue McGill Collège, #232
Montréal QC H3B 2Y5
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Lambert, Mario
719, route 111 Est
Bedford QC J0Z 2S0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

DECKX TRANSPORT INC.
a/s Me André J. Lévesque
3350, de la Pêrarde, Bureau 106
Sainte-Foy QC G1X 2L7
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 26-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9016-2363 QUÉBEC INC.
4060, rue Laurent
Québec QC G1P 3C4
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

GRONDEXFOR INC.
121, route 112
Beaulac QC G0Y 1B0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9000-8723 QUÉBEC INC.
3140, boul. Ducharme
La Tuque QC G9X 4T2
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

TRANSPORT 2 R INC.
381, rue Besson
Sainte-Jeanne-d'Arc QC G0W 1E0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9024-3387 QUÉBEC INC.
11, rue St-Ubalde
Louisville QC J5V 1T8
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

COOPER ODABAN INC.
37, rue Pine
Waswanipi QC J0Y 3C0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

LES TRANSPORTS GRENIER INC.
776, rue Choulier
Black Lake QC G6H 2G6
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 26-32-34
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Picard, Pierre
141, ave. Central Sud
Stratford QC G0Y 1P0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

CAMIONNAGE EN VRAC
Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

9006-5103 QUÉBEC INC.
2485, avenue Larivière, C.P. 1323
Rouyn-Noranda QC J9X 6E4
MAINTIEN PERMIS - 6-M-515188-001A

9047-6136 QUÉBEC INC.
230, 20^{ème} Avenue Nord
Sherbrooke QC J1E 3W7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Boucher, Jacques
(Jacques Boucher Enrg.)
230, 20^{ème} Avenue Nord
Sherbrooke QC J1E 3W7
TRANSFERT: 7-M-508752-001A-002A
Région 5 - Toutes matières et Matières inscrites au permis

Paiement Desrochers, Nicole
295, Ste-Julie
Saint-Marcel-de-Richelieu QC J0H 1T0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Grégoire, Stéphane
3935, chemin des Prairies
Brossard QC J4Y 2Y8
TRANSFERT: 7-M-514404-001A
Région 6 - Toutes matières

TRANSPORT GELINAS INC.
3, 4^{ème} Avenue Est, C.P. 303
Macamic QC J0Z 2S0
ET DEMANDEUR-CEDANT
J.L. GELINAS ENR.
3, 4^{ème} Avenue Est, C.P. 303
Macamic QC J0Z 2S0
TRANSFERT: 0-M-513585-001A
Région 8 - Toutes matières

Messier, Yvan
(Yvan Messier enr.)
156, Rang de l'Église Sud
Saint-Marcel-de-Richelieu QC J0H 1T0
ET DEMANDEUR-CEDANT
DONALD JOYAL INC.
412 St-Pierre
Saint-Marcel-de-Richelieu QC J0H 1T0
TRANSFERT: 3-M-513954-001A
Région 6 - Toutes matières

Aubin, Eric
(Eric Aubin Transport)
917, rue Lamontagne
Bellefeuille QC J0R 1A0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Danis, André
757, rue Labelle
Saint-Jérôme QC J7Z 5M4
TRANSFERT: 5-M-510297-001A
Région 6 - Toutes matières

9052-3341 QUÉBEC INC.
301, rue Christophe-Colomb
Chibougamau QC G8P 2Z1
PROC.: Me Marc Gauthier
ET DEMANDEUR-CEDANT
2948-3369 QUÉBEC INC.
819, 8^{ème} Rue
Chibougamau QC G8P 1W9
TRANSFERT: 0-M-514179-001A
Région 8 - Toutes matières

LES ENTREPRISES YVON DUBE INC.
92, rue des Épinettes
Lébel-sur-Quesville QC J0Y 1X0
PROC.: LAVOIE, MORENCY
MAINTIEN - ACQUISITION D'INTÉRÊTS
8-M-512373-001A à 006A

GARAGE JOS LAFontaine LTEE
85, Boisé des Muriers
Cantley QC J8V 3L7
MAINTIEN - ACQUISITION D'INTÉRÊTS
1-M-514442-002A

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Saison hivernale 1997-1998
Matières: neige et glace

Dans le territoire de: Région 10
3-M-508392-002A
Régimbald, Fernand

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Saison hivernale 1997-1998
Matières: neige et glace
Dans le territoire de: Région 10
3-M-508392-002A
St-Denis, Ronald
3-M-507634-001A
Gratton, Jean-Claude
5-M-508317-001A
Lacroix, Ghislain
(Ghislain Lacroix Enr.)
3-M-512212-001A
St-Denis, Denise
9-M-514949-001A
Dénégement Lavigne Enr.
3-M-512345-001A
Girard, Chantal
(Transport Chantal Girard Enr.)

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC DEUX-MONTAGNES INC.
738, rue Arthur Wessely, C.P. 91001
Saint-Eustache QC J7R 6V9
REQUÉRANT(E) DE SERVICES
LA REGIE INTER MUNICIPALE
ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES
380, rue principale
Lachute QC J8H 1Y2
FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Saison hivernale 1997-1998
Matières: neige et glace
Dans le territoire de: Région 10
7-Q-504318-001A
Tur

• LES ACTUALITÉS •

Quand on se nourrit de culpabilité

Les «restrictifs» représentent le nouveau problème en nutrition

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Montréal — Le «nouveau problème» en nutrition s'appelle... les restrictifs, ces gens qui ont peur de prendre un kilo et qui ont pourtant un poids convenable.

Ces restrictifs sont en majorité des restrictives, en fait. Et beaucoup de femmes, peut-être pas la majorité des femmes mais beaucoup de femmes, correspondent à cette description, déplore en entrevue Louise Thibault, professeure à l'Université McGill.

Mme Thibault participait à un colloque, hier à Montréal, faisant le point sur les glucides et la santé.

Ces restrictives ne sont pas des anorexiques, mais elles se privent constamment de nourriture, surveillent tout ce qu'elles mangent, demandant si c'est «engraissant», calculent les grammes ou les calories, se pèsent tous les jours. La nourriture devient un objet de malaise et de culpabilité. Elles y pensent constamment, par peur de manger trop.

À force de se priver ainsi de nourriture, ces femmes risquent à plus long terme de souffrir de déficiences nutritionnelles, déplorait Mme Thibault: ostéoporose, anémie, fatigue chronique et autres maladies, parce que leur système immunitaire est affaibli.

«On devrait se sentir coupable de ne pas faire de l'exercice ou de prendre des

pillules pour remplacer la nourriture, mais pas de manger de la vraie nourriture», opinait Mme Thibault.

Elle plaide aussi en faveur d'un changement dans nos habitudes de vie: prendre le temps de manger. Trop de gens gobent vite leur repas dans un kiosque de restauration rapide en moins de 20 minutes, mal assis, stressés, parfois même debout. Manger doit redevenir un plaisir, une expérience sensorielle, insiste-t-elle.

Elle dénonce ces nouveaux «pseudo-aliments», ces gras qui ne sont pas absorbables par le corps, ces chips à l'Olestra, ces substances qui donnent un goût sucré sans être du sucre, ces fausses confitures faites sans fruits et sans sucre.

Notre corps, dit-elle, ne saura pas s'arrêter de manger ces produits, car même s'il en mange beaucoup, le corps ne les reconnaît pas. Le cerveau ne peut donc émettre le signal que les aliments sont arrivés dans le corps pour indiquer la satiété.

Ces produits «trompent l'organisme» et faussent les signaux, affirme-t-elle.

Angelo Tremblay, chercheur au Laboratoire des sciences de l'activité physique de l'Université Laval, plaide aussi en faveur de l'exercice physique. On l'a dit et redit, admet-il, mais les gens cherchent encore la solution facile et rapide pour perdre ou contrôler leur poids. Ils préfèrent croire aux pilules, aux diètes déséquilibrées.

Accusations de fraude lors du dernier référendum

Le Directeur général des élections en appelle de l'acquiescement d'un scrutateur

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le Directeur général des élections du Québec, François Casgrain, porte en appel un jugement acquittant un scrutateur de fraude lors du référendum d'octobre 1995.

Dans un bref communiqué émis hier, Me Casgrain soutient que le juge Carol Richer, de la Cour du Québec, «a erré en exigeant un fardeau de preuve non conforme à la jurisprudence».

Le 4 novembre dernier, le juge Richer avait acquitté le scrutateur Mathieu Lefebvre de l'accusation de fraude qui pesait contre lui à la suite du référendum du 30 octobre 1995.

Ce jour-là, Lefebvre, alors âgé de 18

ans, agissait comme scrutateur dans un bureau de scrutin de la circonscription de Chomedey (Laval). Lors du dépouillement du vote, le jeune scrutateur avait annulé 91 des bulletins contenus dans l'urne.

Le Directeur des élections a plaidé que le rejet de ces bulletins était «manifestement déraisonnable» et constituait «une manœuvre électorale frauduleuse».

Après avoir longuement analysé la jurisprudence, le juge Richer en est venu à la conclusion contraire. Au jour du référendum, Lefebvre «n'avait que 18 ans et ne possédait aucune expérience comme scrutateur. Il n'avait d'ailleurs jamais exercé son droit de vote jusqu'à la», écrit le juge dans sa décision.

De plus, le jeune scrutateur n'était

membre d'aucun parti politique et agissait à titre de scrutateur uniquement à cause de la rémunération que cette fonction apporte, explique le jugement.

«La preuve n'a pas permis de conclure que le défendeur [Lefebvre] avait cette intention de tromper, ou d'accomplir un acte frauduleux, ou encore la conscience subjective qu'il commettait un acte malhonnête», affirme le juge avant d'acquiescer le prévenu.

Lefebvre est le premier scrutateur à avoir subi son procès dans cette affaire de bulletins rejetés le soir du référendum. Des accusations pèsent contre 29 autres scrutateurs, et leur procès n'a pas encore eu lieu.

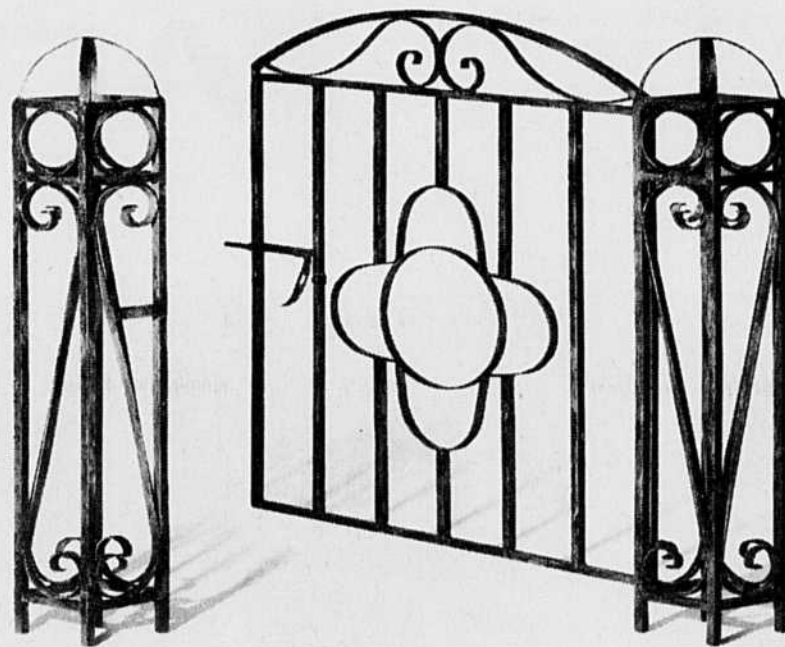
Avant que le Directeur des élections ne porte l'affaire en appel, le jugement

du juge Richer a été sévèrement critiqué par le député de Chomedey, le libéral Thomas Mulcair, et dans des éditoriaux du quotidien anglo-montréalais *The Gazette*.

Outre ces accusations portées contre des scrutateurs nommés par le camp du OUI lors du référendum, le Directeur des élections avait également, à la suite du référendum, porté d'autres accusations contre des activistes du camp fédéraliste pour des infractions à la loi sur les dépenses référendaires.

Mais ces accusations ont dû être retirées en octobre dernier, après que la Cour suprême eut jugé nulles les dispositions de la Loi référendaire sur les dépenses permises pour favoriser les deux camps en présence.

NOUS AIMERIONS
VOUS RAPPELER
QUE NOUS SOMMES
OUVERTS...



AUX CROYANCES,
AUX RITES ET
AUX VOLONTÉS
DE CHACUN.

Nous sommes humains. C'est ce qui nous unit. C'est aussi ce qui nous distingue. Dans la vie comme dans la mort. Car nous ne concevons ni ne célébrons tous la mort de la même façon. C'est un choix. C'est surtout un droit. C'est pourquoi le Centre funéraire Côte-des-Neiges offre en un même lieu un ensemble de services

intégrés et personnalisés, adaptés aux multiples croyances religieuses et culturelles ainsi qu'aux volontés et rituels particuliers à chacun. Facile d'accès — il est situé sur le site du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges — il demeure un lieu de recueillement et de rassemblement exceptionnel.



CENTRE FUNÉRAIRE
CÔTE-DES-NEIGES

4525, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3V 1E7. TÉL.: 342-8000, 1 888 342-6565

Veuillez noter que l'événement musical
LES PREMIERS GRANDS ROMANTIQUES
Beethoven - Schubert - Mendelssohn
présenté par
L'ORCHESTRE BAROQUE DE MONTRÉAL
aura lieu le 21 novembre

à 20h, Salle Pierre-Mercure, 300, boul. de Maisonneuve (métro Berri UQAM)
Billets par Admission - 790-1245 ou à la Salle Pierre-Mercure:
21,25 \$ (rég.), 16,25 \$ (aînés), 13,25 \$ (ét.) t.t.c. Rens. & abonnements: 272-7714

Les Projets
EUROPA
Phase III

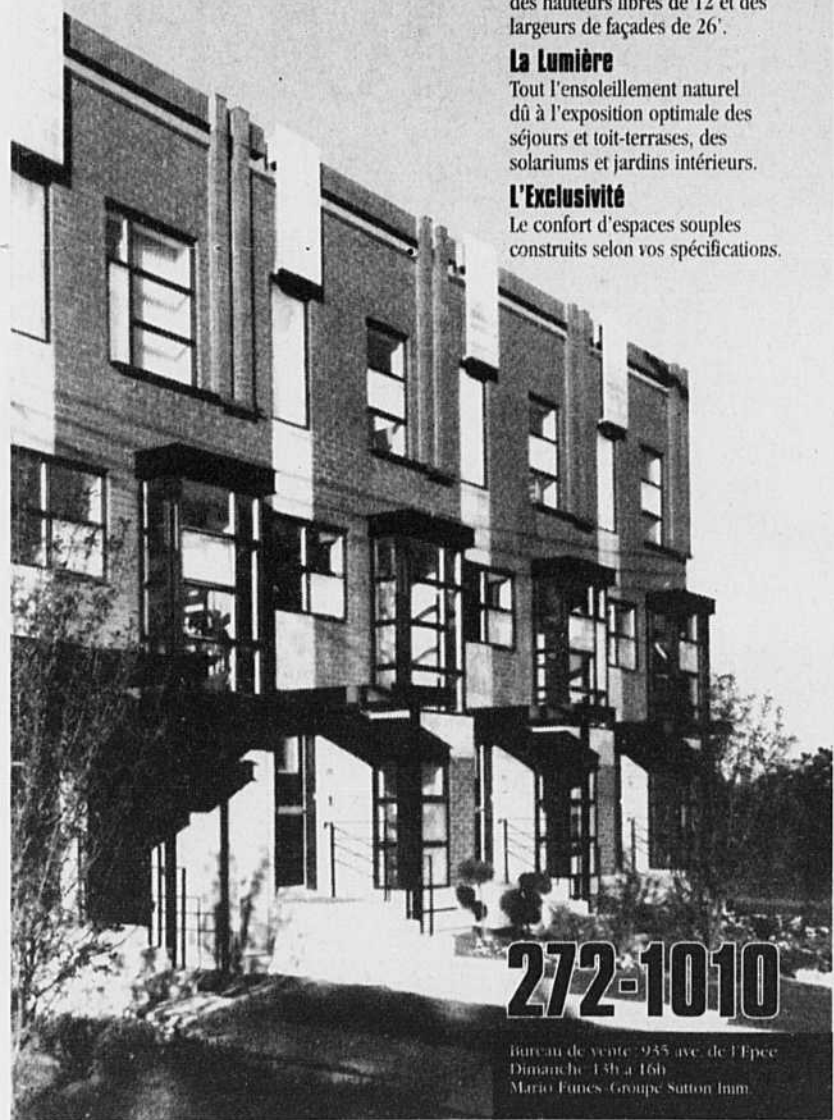
Unique à
OUTREMONT

L'Architecture
La distinction d'une architecture originale, moderne, remarquable par son chic et son caractère tant international qu'Outremontais.

L'Espace
Le luxe d'intérieurs spacieux, des hauteurs libres de 12' et des largeurs de façades de 26'.

La Lumière
Tout l'ensoleillement naturel dû à l'exposition optimale des séjours et toit-terrasses, des solariums et jardins intérieurs.

L'Exclusivité
Le confort d'espaces souples construits selon vos spécifications.



272-1010

Bureau de vente: 935 ave. de l'Épée
Dimanche: 15h à 16h
Mario Funes - Groupe Sutton Imm.

Aussi longtemps qu'il
le faudra
nous
serons là.

Association Canadienne de la
Dystrophie Musculaire

SEPTEMBRE :
MOIS DE LA
DYSTROPHIE
MUSCULAIRE

Téléphonez-nous et donnez généreusement.
1 800 567-ACDM

NC

Moi,
mon rêve, c'est
d'être pompier.



Association Canadienne de la
Dystrophie Musculaire

Donner, c'est leur
redonner espoir.

La Métropolitaine

1-877-888-8888 ou 514-393-3522

LE DEVOIR

POLITIQUE

Sommet à Hanoï

La Francophonie prend un tournant politique

Une nouvelle charte viendra concrétiser l'orientation de l'organisation

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR À HANOÏ

Après une séance inaugurale plutôt verbeuse hier, le Sommet de la Francophonie entre aujourd'hui dans le vif du sujet. À l'ordre du jour figure l'examen et le polissage de la déclaration finale et surtout l'adoption des programmes de coopération multilatérale francophone pour les deux prochaines années. Cette programmation, qui définit les grands ou petits domaines d'intervention de la Francophonie d'ici le prochain sommet de Moncton, en 1999, devrait également traduire la volonté des 49 membres de donner un tour plus politique à leur organisation.

Mais auparavant, la Francophonie aura dû dégager un compromis sur un point technique, et en apparence banal, de son nouveau dispositif institutionnel, qui a provoqué une levée de boucliers au sein des pays africains lors de la conférence ministérielle précédant le sommet. Il s'agit de savoir qui, des ministres — comme le souhaitent les pays africains — ou des représentants permanents des gouverne-

Le Vietnam
confirme
son refus
de signer
le traité
d'interdiction
des mines
antipersonnel

ments, contrôlera le conseil d'administration de l'Agence de la Francophonie. C'était la dernière difficulté qu'il restait à aplanir ce matin avant l'aboutissement de la réforme des institutions de la Francophonie et l'entrée en vigueur de sa nouvelle charte, conçue, en principe, pour donner cohérence à son projet politique.

Hier, le premier ministre canadien et le président français ont souligné dans leur allocution inaugurale leur volonté de donner à la coopération francophone «une traduction politique forte», selon les termes de Jacques Chirac. Toutefois, les références à la dimension politique de la Francophonie étaient absentes des discours prononcés par plusieurs dirigeants africains, donnant à penser que les pays du

Sud n'y accordaient pas autant d'importance que les pays du Nord. La crainte, exprimée à demi-mot par des membres de délégations africaines, de voir la Francophonie s'affirmer politiquement au détriment de la coopération traditionnelle dans les domaines culturels et techniques n'est pas fondée, selon un haut res-

pensable canadien: «La vaste majorité des budgets demeure consacrée à la coopération, qui reste au cœur de la Francophonie».

Le Vietnam avait choisi de placer le sommet de Hanoï sous le signe de l'économie. La définition d'un espace économique francophone a paru aussi problématique qu'irréaliste. Cependant, la volonté d'accroître la coopération économique entre les pays de la Francophonie sera illustrée par l'organisation d'une conférence des ministres de l'Économie d'ici au prochain sommet, dans deux ans.

La journée de Bouchard et Chrétien

Hier après-midi, au cours de la première séance plénière, l'Albanie, la Pologne et la Macédoine — sous le nom de «ancienne république yougoslave de Macédoine» — avaient été admises à titre d'observateurs au futur Sommet de la Francophonie. Le premier ministre du Canada a eu hier une série de rencontres bilatérales, notamment avec le premier ministre vietnamien, Phan Van Khai, qui lui a confirmé le refus du Vietnam de signer le traité d'interdiction des mines antipersonnel, invoquant des raisons de sécurité et de défense. Le Vietnam s'est cependant engagé à ne pas vendre ce type

d'armes à d'autres pays. Par contre, les présidents de la Moldavie et de la Roumanie ont annoncé leur intention de signer le traité le mois prochain à Ottawa.

Outre le Vietnam, trois autres pays de la Francophonie, le Laos, la Bulgarie et l'Égypte, refusent d'adhérer au traité. Le premier ministre du Québec a eu un entretien avec le futur secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros Ghali, et avec le président du Gabon, Omar Bongo, en présence du président d'Hydro-Québec international, Michel Clair.

MM. Chrétien et Bouchard s'étaient rencontrés un peu plus tôt pour discuter des points qui seront soulevés aujourd'hui par le ministre du Québec au moment des exposés au chapitre de la coopération. Faisant référence à l'accord entre le Canada et le Québec du 7 novembre 1985 relatif au Sommet de la Francophonie, qui établit le cadre et les modalités de participation du Québec aux discussions, M. Chrétien a précisé: «Il y a des règles établies, et M. Bouchard m'a fait part de son intention de les respecter. Il n'y a pas de chicane».

La veille, le premier ministre du Québec avait déclaré qu'il soulèverait la question des droits de l'homme et celle des mesures à prendre



On reconnaît sur la photo Jacques Chirac, le président du Mali Alpha Oumar Konaré et Jean Chrétien.

pour sanctionner les pays qui ne les respectent pas. L'accord Québec-Ottawa prévoit des interventions du premier ministre du Québec sur les questions relatives à la situation économique mondiale qui intéressent le Québec, après concertation et avec l'accord du premier ministre

du Canada. Le gouvernement du Québec participe pleinement aux débats dans la deuxième partie du sommet, portant sur la coopération. Un accord en tout point identique régit la participation du Nouveau-Brunswick au Sommet de la Francophonie.

ACURA

Votre
voiture de l'année

Climatiseur • lecteur de disques compacts • roues en alliage • sièges en cuir • toit ouvrant



Le modèle offert peut différer de l'illustration.

2,5TL 1998

408\$*

pour 36 mois

Transport et préparation inclus



ACURA

Une vision qui inspire
un élan de passion.

*Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 36 mois, établi pour la 2.5TL 1998, modèle LX264W (total des paiements: 14 688\$). Un acompte de 4 350\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10\$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km.

Assistance routière Acura. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail.

Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau,
Brossard. 659-1616

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou. 354-8811

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville. 435-4455

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon O.,
Montréal. 340-1344

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux. 696-7777

doice
uomo

SOLDE

jusqu'à 50%
sur nos complets, vestons
d'importations italiennes

277, av. Laurier O.
277-7558

Centre de Commerce Mondial
281-7999

**MEUBLES
HOCHELAGA
L • T • E • E**

25
ANS
DÉJÀ

service qualité prix

**SIÈGES
CONFORT Q⁴**

**MEUBLES DE QUALITÉ
SERVICE DE QUALITÉ**

8729, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
Téléphone : (514) 354-1030

• POLITIQUE •

Les sondages sous-estiment les déboires du PQ, selon Dumont

Le chef de l'Action démocratique s'attend à des élections à l'automne

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ras-le-bol de la population envers Lucien Bouchard et son gouvernement est plus grand que ce qu'en montrent les sondages. Même si l'appui au PQ semble se maintenir à quelque 45 %, la réalité serait plus sombre, soutient Mario Dumont.

«Les sondages les montrent en baisse mais moi, je pense que c'est pire que ça», confiait le chef de l'ADQ à la Presse canadienne, cette semaine.

Il rappelle que les libéraux de Jean Chrétien obtenaient de bons points dans les sondages à l'approche des élections, au printemps 1997. Mais en juin dernier, ils ont obtenu des résultats plus serrés que prévu.

«Jean Chrétien avait l'impression que tout allait bien», note le chef adéquate.

Un scénario similaire attendrait Lucien Bouchard qui ne déclencherait pas d'élections au printemps parce qu'il risquerait trop gros.

Les récents sondages indiquent une hausse de l'insatisfaction de l'électorat et une remontée des libéraux de Daniel Johnson.

«Mais c'est lorsque les élections sont déclenchées que le vrai sondage est fait, que les gens se posent des questions et dressent un bilan du gouvernement», affirme Mario Dumont. Il croit donc que le premier ministre n'osera pas déclencher des «élections précipitées».

Mario Dumont prédit une mauvaise surprise aux péquistes de Lucien Bouchard.

À son avis, «les affaires vont relativement mal pour le gouvernement» parce que les mauvaises nouvelles continuent de pleuvoir sur la population: hausse prochaine de la TVQ à 8 %, des taxes municipales et scolaires, des coûts de l'assurance-médicament, etc.

Repousser le plus possible

«Je n'ai pas l'impression que le gouvernement est prêt à affronter la situation. Personnellement, je ne crois pas que ce sera mieux dans un an, mais je pense qu'ils vont avoir le réflexe de repousser ça à l'automne».

Même s'il s'attend à des élections générales à l'automne 1998, Mario Dumont tient à ce que ses troupes soient prêtes au printemps. Des candidats sont déjà choisis dans 34 circonscriptions et le recrutement continue.



Mario Dumont

LE DEVOIR

Dettes d'études

Marois songe à une durée de remboursement variable

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministère de l'Éducation étudie actuellement les implications d'un régime par lequel les étudiants rembourseraient leurs dettes d'études selon une formule de remboursement proportionnel à leurs revenus.

«J'ai demandé que mon ministère creuse cette question-là de façon plus systématique. Ce n'est pas à l'évidence une solution ou une panacée à tous les maux», a déclaré hier la ministre Pauline Marois, lors d'un débat parlementaire sur le régime d'aide financière aux étudiants.

Cette formule, qui consiste à permettre aux ex-étudiants de rembourser leurs dettes d'études à un rythme différent selon leurs revenus, vient de recevoir l'appui du Parti libéral du Québec et de son chef Daniel Johnson, a rappelé hier le porte-parole libéral, le député de Verdun, Henri-François Gauthier.

«C'est un engagement absolument formel de notre formation politique. Ce mode de traiter la dette étudiante est une voie vers laquelle nous devons nous diriger», a dit le député Gauthier.

Cette méthode est déjà appliquée dans certains États comme la Nouvelle-Zélande, la Suède et les États-Unis. L'Ontario est également en train de la mettre sur pied: elle s'appliquera à compter de 1998.

La méthode consiste à fixer un seuil de pauvreté. À la fin de ses études, l'étudiant rembourse proportionnellement sa dette à un rythme selon que ses revenus sont ou non supérieurs à ce seuil.

La durée du remboursement n'est plus fixe. Elle dépend des revenus de l'ex-étudiant. La méthode avantage

les étudiants qui ont de la difficulté à se dénicher immédiatement un emploi rémunérateur à la fin de leurs études.

Mais elle comporte divers inconvénients. Il est difficile de déterminer le seuil de revenu minimal pour commencer à rembourser. Il faut tenir compte des nouvelles responsabilités familiales de l'étudiant diplômé.

De plus, cette méthode de remboursement «entraîne un coût élevé et constitue une démarche relativement complexe», affirme le rapport Montmarquette, un rapport rédigé par un comité d'experts mandatés l'an dernier par le gouvernement pour analyser l'aide financière aux étudiants.

Hier, le député Gauthier a accusé le gouvernement péquiste et la ministre de l'Éducation d'être «déconnectés» face aux besoins réels des étudiants.

Impatience et trahison

Le député de Verdun a rappelé que le Parti québécois avait promis une réforme du système lors de la campagne électorale de 1994. «L'impatience des étudiants se fait de plus en plus sentir et ils se sentent trahis», a-t-il dit.

Pour sa part, la ministre Pauline Marois a fait valoir que l'opposition libérale n'avait pas de leçon à donner sur la façon de traiter les étudiants. Le gouvernement libéral de Robert Bourassa a contribué à endetter les étudiants en haussant les frais de scolarité de 27 % par année entre 1990 et 1994, a plaidé la ministre.

De plus, la dette moyenne accumulée des étudiants à la fin de leurs études est plus basse au Québec (11 227 \$) que partout ailleurs au Canada. Elle est notamment de 24 818 \$ en Nouvelle-Écosse, de 23 700 \$ en Saskatchewan et de 17 181 \$ en Ontario, a expliqué la ministre Marois.

Charest promet de rester à la tête du Parti conservateur

Il compte bien terminer ce qu'il a entrepris

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La lutte sera difficile mais Jean Charest préfère rester à la barre du Parti conservateur.

Le chef conservateur a eu des offres du secteur privé mais il a préféré ne pas y donner suite, a-t-il confirmé hier au cours d'un entretien avec La Presse canadienne.

«Il y a eu des approches du secteur privé, des gens qui se sont intéressés à moi. Tant mieux, sauf que ce n'est pas ce que je souhaite, ce que je souhaite, c'est de finir ce que j'ai commencé».

«On a fait un long bout de chemin, on est parti de 2 à 20 [députés], a-t-il enchaîné. J'ai maintenant une masse critique autour de moi en termes d'équipe qui va me permettre d'aller jusqu'au bout, ce que je n'avais pas en 1997».

C'est pour faire taire les rumeurs qu'il démissionnerait de la tête du Parti conservateur et pour tracer les grandes orientations du parti qu'il prononce un discours aujourd'hui à Sainte-Foy devant des militants québécois.

«Je suis chef du parti et j'ai l'intention de rester, a-t-il poursuivi. C'est très, très clair. Je n'ai pas l'intention

de faire autre chose que de finir ce que j'ai commencé».

Pour le chef conservateur, l'avenir incertain du Bloc québécois à Ottawa ouvre une porte aux conservateurs au Québec.

«Il y a une place qui s'ouvre devant nous surtout que le Bloc va se mettre sur la voie d'accommodement politiquement en annonçant un débat sur son retrait et ça nous ouvre une grande place sur le plan politique».

Sans équipe, M. Charest avait fait du chemin pendant la campagne électorale avec les thèmes de la «codécision» et d'un «pacte canadien» dans le domaine de la santé. Ces thèmes seront repris dans un programme électoral «enrichi».

Il a encore l'œil sur le poste de premier ministre à Ottawa, mais pour l'atteindre, il faudra gagner la bataille contre les libéraux, une pente difficile à remonter à l'ère du déficit zéro.

Quand on lui demande s'il a fait un X sur le poste de chef du Parti libéral du Québec, il répond vaguement que cela n'a pas été «un choix qui s'est présenté».

«Qu'il y ait un référendum ou non (à Québec) le problème actuel, il est à Ottawa. Il est dans le Parti libéral du

Canada qui lui, n'a pas changé ses couleurs ou ses attitudes».

D'ici aux prochaines élections fédérales, M. Charest entend mettre les bouchées doubles. Plus que jamais, les conservateurs doivent être présents sur le terrain, avance-t-il.

«Moins accaparé par la survie du parti», le chef pourra s'occuper davantage d'organisation. Il commencera dès maintenant à recruter des candidats, à peaufiner son discours, à «enrichir» son programme électoral.

Dans le pire des scénarios, il n'est pas question toutefois de s'associer avec les réformistes de Preston Manning.

«Les réformistes, il faut oublier ça. On n'est pas des extrémistes. M. Manning divise les votes en Ontario... mais nos appuis sont très solides. On ne veut rien savoir de Preston Manning qui de toute façon, a fait campagne contre le Québec et les Québécois et qui n'aura jamais leur appui en conséquence».

Et dans quatre ans, s'il ne gagne pas son pari, il refuse de dire ce qu'il fera.

«Dans quatre ans, on verra. On traversera ces ponts quand on y arrivera».

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
Ma recherche du mieux-être des personnes atteintes d'un cancer
Montreal (514) 527-2194
Extérieur 1 800 363-0063

Moi, mon rêve, c'est d'être pompier.
Association Canadienne de la Dysgraphie Musculaire
Donner, c'est leur redonner espoir.
La Métropolitaine

H ART CHAOS
Japon
アート・カオス
PHOTO: ENI SUZUKI

Le Sacre du printemps et Abyss

les 26 et 27 novembre 1997 à 20 h

Chorégraphe : Sakiko Oshima
Interprètes : Motoko Hirayama, Mayumi Ikeda, Aki Katal, Yasuko Katsukura, Kumiko Kikuchi, Natsuko Kinoshita, Yayoi Nishida, Noriko Seki, Naoko Shirakawa

Saluée par la critique comme l'une des compagnies dominantes de la scène artistique japonaise, H Art Chaos, est composée uniquement de femmes et explore l'identité japonaise dans la société actuelle. La chorégraphe, qui ne craint pas les émotions fortes, a développé un langage physique audacieux qui puise à la fois dans le vocabulaire classique et moderne.

«Extraordinairement marquant.»
Nihon Keizai Shinbun, Tokyo

L'AGORA DE LA DANSE 525-1500
840, RUE CHERRIER METRO SHERBROOKE
Admission 790-1245
BANQUE LAURENTIENNE

Basilières 436, rue Victoria, St-Lambert
tél.: 465-8647
prop.: M. Basilières

L'atelier des Compagnons 1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: M. Basilières et Jérôme Dallaire

Reproductions, meubles d'époque
(couleurs exceptionnelles)
Découvrez notre nouvelle collection
«Vieux-Bois»
Accessoires décoratifs
Ouvert 7 jours/semaine

Le ministère de la Justice du Canada

avec la collaboration du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires du Québec présente un

COLLOQUE

sur

L'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil québécois et le bijuridisme canadien
Respect de la coexistence de deux traditions juridiques canadiennes

L'honorable Anne McLellan, ministre de la Justice du Canada,

et l'honorable Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales y prononceront des allocutions

le lundi 24 novembre 1997

Hôtel Radisson Gouverneur, 777, rue Université à Montréal

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le Service de la formation permanente du Barreau du Québec au 1-800-361-8495, poste 350, avant le 19 novembre 1997. Les frais d'inscription sont de 95\$.



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

Canada

JOURNÉE DES PATRIOTES

Le 23 novembre 1997

Saint-Denis-sur-Richelieu

À l'occasion du 160^e anniversaire des événements de 1837-1838, un grand rassemblement aura lieu en présence de messieurs Bernard Landry, Stéphane Bergeron, Guy Bouthillier, Yves Michaud et de nombreuses autres personnalités.

14 h

Hommage aux Patriotes
Rassemblement au son de la cloche Marguerite-Michel
Allocution du Patriote de l'année et des invités spéciaux
Dépôt de fleurs

Témoignages à la mémoire de René Lévesque

16 h

Dégustation de produits du terroir québécois
Salle Lussier

Visites animées à la Maison nationale des Patriotes
de 10 h à 17 h 30 (entrée gratuite)

Direction : sortie 113 de l'autoroute 20

Renseignements : Maison nationale des Patriotes, tél. (514) 787-3623



LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Les crimes du communisme et ceux de Kabila

Alors que le président russe Boris Eltsine affirme que la Révolution d'octobre fut «une erreur historique fatale» parce qu'elle voulait «placer une idée utopique au-dessus de la vie des gens», la France est secouée par une vive polémique sur les crimes du communisme. En Afrique, on s'inquiète toujours des crimes commis par le nouveau président de l'ex-Zaïre, Laurent Kabila, pour arriver au pouvoir.

Jocelyn Coulon
Le Devoir

Les Français adorent les controverses intellectuelles. Cette année, le public est choyé plutôt deux fois qu'une. Après la polémique provoquée par la publication d'un ouvrage accusant d'«imposture, d'arrogance et d'érudition superficielle» certaines grandes figures de l'intelligentsia française, voici qu'un autre livre ouvre le procès du communisme et suscite de vives échanges même entre les auteurs du bouquin. *Le Livre noir du communisme: crimes, terreur et répression*, un énorme pavé de 850 pages écrit par une demi-douzaine d'historiens, sonne la charge contre cette idéologie que plusieurs n'hésitent plus à comparer au nazisme. Tant les magazines d'actualité que les grands quotidiens consacrent plusieurs pages, sinon des dossiers, à cet ouvrage qui sera disponible au Québec d'ici la fin du mois.

Le Livre noir est une somme sur l'étendue des crimes du communisme partout où il s'est installé au pouvoir: en ex-URSS, en Chine, à Cuba, en Europe de l'Est, en Afrique. Bilan humain: près de 85 millions de morts. Jusque-là, l'ouvrage ne suscite guère de vagues. En fait, c'est l'introduction du livre qui soulève les passions. Elle a été rédigée par Stéphane Courtois, qui entend en découdre avec l'idée même du communisme comme «avenir radieux». L'historien affirme que les régimes communistes ont «érigé le crime de masse en véritable système de gouvernement». Dès octobre 1917, «Lénine et ses camarades se sont situés dans le cadre d'une guerre de classes sans merci, où l'adversaire politique, idéologique ou, même, la population récalcitrante étaient considérés — et traités — en ennemis et devaient être exterminés. [...] Ici, le génocide de classe rejoint le génocide de race», écrit-il. Plus loin, Courtois enfonce le clou et affirme que «les faits [...] montrent que les régimes communistes ont commis des crimes concernant environ cent millions de personnes, contre environ vingt-cinq millions de personnes au nazisme.» Dès lors, souligne l'auteur, «ce simple constat doit au moins inciter à une similitude entre le régime qui fut considéré à partir de 1945 comme le régime le plus criminel du siècle et un système communiste qui a conservé, jusqu'en 1991, toute sa légitimité internationale». Si ces propos provoquent la fureur de plusieurs observateurs, ils sont aussi contestés par certains des coauteurs du livre. Les historiens Jean-Louis Margolin et Nicolas Werth estiment que le crime de masse «n'était qu'une dimension, parmi d'autres, des stratégies répressives» et ils rejettent vigoureusement la comparaison avec le nazisme.

La presse



du monde

Pour le quotidien communiste *L'Humanité*, l'amalgame entre communisme et nazisme «est humainement insupportable pour les communistes qui ont pris les armes contre les occupants nazis». Le rédacteur en chef reprend la phrase de l'écrivain italien Primo Levi: «On ne peut pas penser un nazisme sans les chambres à gaz, on peut penser un communisme sans les camps.» Il écrit toutefois que «la révolution russe a enfanté un monstre qui, au fil du temps, a englouti des millions d'hommes [...] Le Parti communiste français, pour sa part, a collé à la force propulsive de l'événement dès sa naissance; il a été hélas aveugle à son prolongement tragique.» Pour sa part, *Le Monde* ne juge pas. Il constate simplement que «la polémique provoquée [...] montre cependant que, dans un pays où le communisme a rassemblé jusqu'à 30 % des électeurs et dont le gouvernement compte aujourd'hui trois membres du PCF, la question de la nature du système communiste et du sens de l'engagement communiste est une brasse sur laquelle il est toujours possible de souffler.»

Le quotidien de gauche *Libération* est plus sévère. Selon l'éditorialiste, «ce qui frappe [dans cette polémique], en outre et toujours, c'est l'inversement des rôles de savoir. Le choc du *Livre noir* ne s'explique pas autrement. Car ce qui est là synthétisé, démontré, établi par les méthodes irréfutables de l'Histoire, avait été, bribe par bribe, chapitre par chapitre, répété au fur et à mesure que l'avenir radieux se matérialisait.» Un autre commentateur du quotidien écrit que «le travail des historiens du Livre noir donne le droit de se poser la question de savoir si la désignation officielle de catégories entières de populations à exterminer n'inscrit pas Lénine, Staline bien sûr et leurs épones dans la catégorie des grands criminels du siècle.»

Il souligne aussi que «la France est l'un des derniers pays où le nom de l'architecte russe de la tragédie communiste orne encore tant de rues, de places ou de stades, sans compter les lieux toujours dédiés au fidèle complice français [Maurice Thorez] de tous les crimes staliniens.»

Dans *Le Nouvel Observateur*, Jean Daniel estime que «de fait pour le communisme et le nazisme d'avoir des origines, des références, une inspiration et enfin des objectifs différents (en réalité, radicalement), comme le fait que le lénino-stalinisme ne puisse être tenu pour une fatale et inéluctable dérive du marxisme théorique, ces deux faits ne sauraient servir d'alibis aux léninistes et aux staliniens pour éviter de s'expliquer, de se justifier, de s'excuser». Le directeur de l'hebdomadaire pense donc que, «s'ils n'ont pas été staliniens, les communistes peuvent légitimement s'indigner d'être comparés aux nazis. Mais ils devraient en revanche s'inspirer de l'exemple de l'Eglise, qui a su, elle, se repentir de son passé.»

Depuis quelques semaines, la mission d'enquête de l'ONU sur les accusations de massacres dans l'ex-Zaïre, tente désespérément de faire la lumière sur ces exactions qui auraient été commises pendant la guerre qui a opposé le régime Mobutu aux rebelles de l'actuel président Laurent Kabila. Le régime empêche les inspecteurs de se rendre sur les lieux du drame. Dans son édition d'hier, le *New York Times* consacre toute une page, à une vaste enquête sur le terrain de deux de ses journalistes. Si le quotidien américain n'arrive pas à prouver que M. Kabila a mis en place une politique d'extermination lorsqu'il est entré au Zaïre à la fin de l'an dernier, il présente de nombreux témoignages sur les dizaines de massacres de grande envergure qui ont été perpétrés.

Le bras de fer entre l'Irak et l'ONU

Clinton envoie un deuxième porte-avions
Bagdad se prépare à une frappe américaine mais la diplomatie s'active toujours

Le président Clinton a pour la première fois, hier, laissé entendre que les sanctions contre l'Irak demeureront en vigueur tant que Saddam Hussein sera à la tête du pays. À New York, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a affirmé que les «prochaines mesures» pour contraindre l'Irak à se plier à ses obligations seraient décidées «dans les 48 heures».

ASSOCIATED PRESS
ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Devant «la crise provoquée par Saddam Hussein», Bill Clinton a ordonné hier au porte-avions USS Washington de faire route vers le Golfe arabo-persique pour renforcer le dispositif militaire américain face à l'Irak et parer «à toute éventualité». «J'ai pensé que c'était approprié, vu les circonstances», a notamment déclaré le président des Etats-Unis.

Un porte-avions américain croise déjà au large de l'Irak, l'USS Nimitz. Avec les avions embarqués sur l'USS Washington, la marine américaine disposera de 100 avions de combat et de 50 appareils de soutien dans le golfe Persique.

Des responsables du Pentagone ont également déclaré sous couvert d'anonymat que les Etats-Unis n'excluaient pas non plus d'envoyer des chasseurs F117, spécialisés dans les bombardements de précision, et d'autres appareils.

Bill Clinton a estimé que l'ONU avait pris une bonne décision en rapatriant les inspecteurs chargés de contrôler le désarmement irakien. «La vraie question est d'empêcher Saddam Hussein de reconstituer ses armes de destruction massive», a expliqué le président des Etats-Unis. «Il ne s'agit pas d'une nouvelle guerre du Golfe. Il s'agit de la sécurité pour le XXI^e siècle et nous avons le courage pour faire prévaloir la volonté de la communauté internationale», a-t-il ajouté en observant que Saddam Hussein avait déjà utilisé ses armes chimiques, à la fois contre ses ennemis et contre son peuple.



JEAN-PAUL PELISSIER REUTERS

Jogging sur le pont de l'U.S.S. George Washington, qui mouillait hier au large de Marseilles.

Madeleine Albright rencontre
un Nétanyahou inflexible

L'autorité palestinienne ne participera pas
à la conférence de Doha

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTER

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a tenté hier à Londres de renouer les fils du processus de paix au Proche-Orient lors d'une rencontre avec Benjamin Nétanyahou, mais le premier ministre israélien a exclu d'emblée toute concession sur la colonisation.

Madeleine Albright a adopté un profil aussi peu polémique que possible lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Nétanyahou à l'issue de leurs entretiens, affirmant «réserver son jugement sur ce qui a été accompli». On témoignait hier dans son entourage de «l'inquiétude» américaine sur le blocage dans les négociations israélo-palestiniennes, tout en soulignant qu'il s'agissait avant tout pour le moment de prévenir «tout dérapage», sans espoir de progrès concret dans l'immédiat.

Des responsables américains ont souligné que le secrétaire d'Etat attendait en tout état de cause d'avoir vu le leader palestinien Yasser Arafat samedi à Berne.

Mme Albright a insisté sur le fait qu'elle lui tiendrait «le même langage» qu'au chef du gouvernement israélien: «Il est essentiel de rapprocher les points de vue, et aussi que chacun honore ses engagements et ne prenne aucune mesure de nature à compliquer le processus de paix. Nous perdons du temps et il est temps de progresser.»

Aucun signal de compromis n'est venu de M. Nétanyahou sur les «complications» venues de son côté, en l'occurrence la poursuite des implantations juives dans les territoires occupés.

A l'issue de l'entretien avec Mme Albright qu'il a qualifié de «sérieux et complet», le chef du gouvernement israélien a

toutefois dit son espoir de «trouver une voie de progression, en disant «comprendre» qu'il y faudrait des «efforts conjoints» de la part d'Israël et des Palestiniens.

Benjamin Nétanyahou doit quitter la Grande-Bretagne demain pour les Etats-Unis où, fait sans précédent pour un chef de gouvernement israélien, il ne devrait pas être reçu par le président américain Bill Clinton.

Cette «gifle politique», selon l'expression d'un haut responsable israélien, serait un signe de l'isolement grandissant de l'Etat juif depuis l'arrivée au pouvoir du chef de la droite nationaliste, l'an dernier. Annan irrité par le manque de l'Etat à leurs engagements.

L'autorité palestinienne a décidé hier de ne pas participer au quatrième sommet économique sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui s'ouvre demain à Doha, au Qatar, afin de protester contre le refus d'Israël d'honorer ses engagements au Proche-Orient.

L'Assemblée générale de l'ONU a condamné à une large majorité jeudi la politique de colonisation israélienne en Cisjordanie, et en particulier à Jérusalem-Est.

139 pays ont voté en faveur d'une résolution qui «condamne Israël, puissance occupante» pour «la poursuite de sa politique de colonisation» en Cisjordanie, «en particulier» à Jérusalem-Est.

Seuls les Etats-Unis, Israël et la Micronésie ont voté contre et 13 pays se sont abstenus. Plusieurs pays, comme l'Allemagne et la Russie qui s'étaient abstenus lors de votes précédents sur la même question, ont cette fois-ci approuvé la résolution présentée par le groupe arabe.

Les résolutions de l'Assemblée générale, à la différence de celles du Conseil de sécurité, n'ont aucun caractère contraignant.

L'Assemblée
générale
de l'ONU
a condamné
jeudi la
politique de
colonisation

Une convention américano-mexicaine
contre le trafic illicite des armes

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET LE DEVOIR

Washington — Le Mexique et les Etats-Unis ont signé hier, au siège de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Washington, la Convention interaméricaine contre le trafic illicite des armes, en présence des présidents Bill Clinton et Ernesto Zedillo.

Il s'agit d'une initiative du Mexique que le secrétaire général de l'OEA César Gaviria (ex-président de la Colombie) a louangée car elle touche une région où, globalement, la moyenne de morts violentes est six fois plus élevée qu'ailleurs dans le monde. 120 000 personnes sont assassinées chaque année dans les Antilles et dans les Amériques.

Le peu de temps qu'il a fallu au

Mexique pour obtenir cet instrument de lutte contre la contrebande d'armes, de munitions et d'explosifs est considéré comme un succès. Il n'est pas étonnant que l'OEA ait confié la présidence de cette séance spéciale au ministre des Affaires étrangères du Mexique, José Angel Gurria.

Le président Zedillo, qui effectue une visite non officielle aux Etats-Unis, n'a reçu que des éloges de la part du président Clinton pour sa gestion, tant en matières économiques que pour le «changement dramatique» intervenu par le biais de la réforme électorale au Mexique.

S'adressant jeudi à Washington à un parterre d'hommes d'affaires, de diplomates et d'universitaires convoqués par la Chambre de commerce des Etats-Unis, le président mexicain

a rejeté clairement toute possibilité de baisse d'impôts pour les Mexicains en 1998, la seule solution de rechange à la discipline fiscale étant, selon lui, un «désastre» économique.

Le projet de budget préparé par la présidence mexicaine est actuellement sous étude à la Chambre des députés de Mexico. M. Zedillo estime y avoir posé des objectifs ambitieux mais prudents (croissance prévue de l'ordre de 5 %). Faisant allusion à ceux qui s'attendaient à ce que, pour des considérations politiques, il annonce des réductions d'impôt, le président a dit avoir agi pour ne pas compromettre «notre récupération en 1998». Si la responsabilité fiscale est acceptée, tant mieux, a glissé le président, mais «si elle ne prévaut pas, on se prépare à un désastre».

EN BREF

World Trade Center:
la peine de mort pour Kasi

Washington (AFP) — Le Pakistanais Mir Aimal Kasi a été condamné à la peine de mort hier à Fairfax (Virginie) pour le meurtre de deux agents de la CIA en janvier 1993, a-t-on appris de source judiciaire. Les douze jurés, qui ont délibéré près de 7 heures, avaient à se prononcer entre la prison à vie et la peine de mort, ayant déjà reconnu Kasi, 33 ans, coupable lundi dernier. Dans sa plaidoirie finale, le procureur Robert Horan avait réaffirmé que le double meurtre avait un motif politique, Kasi voulant ainsi protester contre l'attitude américaine à l'encontre des pays musulmans. Il avait demandé la peine de mort. La défense avait elle demandé la prison à vie, rappelant le témoignage d'experts selon lesquels Kasi souffrait d'une anomalie congénitale au cerveau, l'empêchant d'anticiper sur la conséquence de ses actes. Les jurés, six hommes et six femmes, avaient été isolés du monde sur décision du juge mercredi soir, quelques heures après un attentat où quatre Américains et leur chauffeur avaient été tués au Pakistan.

Démission d'un haut
responsable du Mossad

Jérusalem (AFP) — Le chef des opérations du Mossad, le service de renseignement israélien, a démissionné en raison de son rôle dans l'attentat manqué en septembre contre un responsable du Hamas à Amman, a rapporté hier la télévision publique. Selon la télévision, le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a accepté la démission du responsable du Mossad, dont le nom n'a pas été divulgué. Cette démission intervient alors qu'une commission d'enquête non officielle a entamé la rédaction de son rapport sur l'échec de l'attentat perpétré le 25 septembre par deux agents du Mossad contre le chef du bureau politique du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas) à Amman, Khaled Mechal. Cette opération avait provoqué une tension dans les relations entre Israël et la Jordanie, liés par un traité de paix depuis octobre 1994. Le chef du Mossad Danny Yatom, qui avait été interrogé par la commission d'enquête, avait indiqué que M. Nétanyahou avait personnellement donné son feu vert à l'opération. M. Yatom avait expliqué que le premier ministre avait décidé, sans son accord, d'envoyer les agents du Mossad à Amman pour assassiner le responsable du Hamas. Toutefois, la commission n'a pas autorisé pour inculper M. Nétanyahou.

Annan est irrité
par le manque
des USA à leurs engagements

Nations unies (Reuters) — Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a jugé hier que le rejet par le Congrès américain du paiement de la dette de Washington à l'égard de l'ONU était «à la fois déraisonnable et regrettable». Il a déploré que «cette législation soit l'otage d'une question politique interne liée à l'avortement». Les dirigeants républicains au Congrès ont supprimé jeudi les articles concernant le versement des 926 millions de dollars réclamés par l'administration Clinton pour honorer sa dette avant de voter une loi sur l'aide étrangère. Cette suppression a été réclamée par les opposants à l'avortement en guise de compensation pour le retrait d'une mesure visant à interdire le financement de certains mouvements de planning familial à l'étranger.

• LE MONDE •

ARGENTINE

Des policiers
auraient
favorisé
un attentat
meurtrierJEAN VIREBAYRE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Buenos Aires — L'attentat du 18 juillet 1994 contre le siège des Mutuelles de la communauté juive (AMIA) à Buenos Aires, qui a fait 86 morts et 200 blessés, serait un «contrat» assuré par un secteur de la police de la province de Buenos Aires contre une somme de l'ordre de 2,5 millions \$.

La commission parlementaire a d'ores et déjà «fait plus de travail en quarante jours que la police en trois ans d'enquête», souligne-t-on de sources judiciaires. Selon les derniers éléments réunis par la commission, l'ancien commissaire Juan Jose Ribelli, détenu depuis 1996 comme présumé «contact local», aurait joué un rôle clé dans l'ensemble des opérations assurant en fait «un attentat clé en main».

L'enquête avait déjà permis d'établir que le 10 juillet 1994, des policiers de la brigade de Ribelli avaient reçu la camionnette piégée des mains de Juan Carlos Teilleldin, un petit voleur de voiture, informateur avoué de la police et longtemps seule personne mise en cause dans cette affaire.

Le même jour, selon les nouveaux éléments, il est prouvé que le commissaire Ribelli se trouvait à l'hôtel International d'Iguazu, près de Ciudad del Este, à la frontière avec le Brésil, l'Argentine et le Paraguay. Cette zone est considérée par les milieux anti-terroristes comme un lieu de passage «d'éléments troubles» en tous genres, notamment de plusieurs groupes intégristes arabes, et comme un sanctuaire pour les trafics en tous genres, de la drogue aux armes.

Dès le lendemain, le 11 juillet, Ribelli est de retour à Buenos Aires, où son père, un cheminot de 91 ans aux modestes revenus, fait une donation de 500 000 \$ à chacun de ses cinq fils, selon l'acte notarié 380 de l'étude de M^{re} Juana Maria Vaquer Gardemdia. Mais il a été établi que la totalité de l'argent a fini sur le compte de Ribelli. Les enquêteurs s'efforcent de déterminer l'origine d'une telle somme en possession du modeste retraité.

Peu après l'arrestation de Ribelli et de onze de ses collaborateurs, en juillet 1996, sur la base de l'instruction du juge Juan José Galeano et des déclarations de Teilleldin, l'enquête avait permis d'établir que la fortune personnelle du commissaire était de l'ordre de 15 millions de dollars.

Le commissaire Ribelli, alias «le loup», était également l'homme de confiance du chef de la police de Buenos Aires, Pedro Klodczyk. Depuis ce coup de filet, M. Klodczyk a été obligé de faire valoir ses droits à la retraite, ainsi que plusieurs autres responsables, et le gouverneur de la province, Eduardo Duhalde, favori aux prochaines présidentielles de 1999, a également limogé plusieurs centaines de policiers ripoux.

Le commissaire Ribelli, après avoir touché son héritage miraculeux, reste à Buenos Aires jusqu'au 14 juillet, date à laquelle il part en vacances à Buzios, au Brésil, où il se trouve le 18 juillet à 9h45 au moment où la voiture piégée explose devant l'AMIA. Mais, toujours selon les travaux de la commission, on retrouve encore la trace du commissaire dès le 20 juillet à Buenos Aires où il est logé dans la chambre d'hôtel voisine de celle des policiers israéliens qu'il est soupçonné d'avoir espionné avec plusieurs de ses hommes.

L'attentat avait été revendiqué depuis Beyrouth par le Jihad islamique. Mais, malgré la mise en cause matérielle des policiers de Buenos Aires, l'enquête n'avait plus évolué depuis juillet 96, ni permis de détecter la trace d'un commando islamiste en Argentine. Les dirigeants de la communauté juive en Argentine quant à eux ont toujours mis en cause l'Iran comme «auteur intellectuel de cet attentat». A la suite de leur pression, les relations diplomatiques entre l'Argentine et l'Iran sont toujours limitées au charge d'affaires.

Des Zapatistes
aux travailleurs chinois

Un colloque à l'UQAM s'attaque aux effets du néolibéralisme à l'approche du sommet Asie-Pacifique de Vancouver

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Des méfaits du néolibéralisme, il est amplement question depuis hier soir à l'UQAM (Université du Québec à Montréal) où l'on esquisse jusqu'à ce soir les traits du «nouveau visage de la mondialisation». Noam Chomsky y est mis à contribution — il a envoyé un message sur vidéo-cassette. Nombre d'autres militants moins connus rendent témoignage, lors de ce forum organisé par Alternatives qui appuie l'idée d'une charte des peuples à proposer aux pays qui, depuis sept ans, forment l'APEC (Coopération de l'Asie Pacifique). Cet organisme tient sa prochaine réunion à Vancouver, les 24 et 25 novembre.

Les organisateurs de cette rencontre signalent que l'APEC tient ses assises alors que l'on constate l'abandon de trois objectifs qui tiennent à cœur aux peuples qui entrent en résistance aux conséquences du néolibéralisme: participation démocratique, lutte à l'exclusion sociale et programmes menant à un développement environnemental durable.

De la Chine, Cai Chungguo traite sous l'angle de droits bafoués des travailleurs. Tenzin Jinpa se chargera d'exposer la question du Tibet. On peut aussi entendre des témoignages sur le Timor oriental, sur la Malaisie, sur le Brésil (droit à la terre et à la sécurité alimentaire), sur le Mexique, sur les peuples autochtones du Canada, sur le commerce dit équitable et sur le sort réservé aux immigrants, particulièrement lorsqu'il s'agit de domestiques suédoises.

Du Mexique, une jeune étudiante de Morelia (Michoacan), Ofelia Herrera Chavez, traite sous l'angle de ces nombreux comités civils autonomes qui ont joint le tout récent Front zapatiste de libération nationale (FZLN) qui a vu le jour à l'invitation du sous-commandant Marcos, de l'Armée zapatiste de libération nationale à la source du soulèvement au Chiapas le 1^{er} janvier 1994, jour d'entrée en vigueur du traité de libre-échange entre le Canada, le

Mexique et les États-Unis (ALÉNA).

En entrevue avant l'ouverture du forum sur l'APEC, Mme Herrera a rappelé que le tout premier objectif de sa visite ici est de présenter «une face de la situation mexicaine... bien éloignée des points de vue officielles». Le FZLN insiste pour que soient respectés les accords de San Andres et accuse le pouvoir central de ruser quant à sa soit-disant «ouverture». La victoire, le 6 juillet, dans le District fédéral, de l'équipe de Cuauhtémoc Cárdenas serait l'exemple d'un gage d'ouverture? En réalité le pouvoir «permet la création et les agissements de groupes paramilitaires au Chiapas... nous sommes sur le point de déboucher sur une guerre civile», dit Ofelia Herrera. Cette étudiante croit que toute différence d'ordre politique ou religieux est exploitée par les tenants du statu quo pour «consolider la guerre de basse intensité» au Chiapas, région où des assassins ont ciblé ces jours-ci deux pasteurs évangéliques chamulas.

Affirmant ne pas avoir le mandat de s'exprimer officiellement au nom du FZLN, Mme Herrera fait état d'un vaste consensus pour condamner l'attentat dirigé, le 4 novembre, contre l'évêque de San Cristobal, M^{re} Samuel Ruiz, et son coadjuteur Raúl Vera.

Le Front zapatiste de libération nationale est le bras politique de l'armée zapatiste (EZLN); ses liens avec les insurgés sont plutôt lâches. Le 6 novembre, par exemple, à l'Université ouvrière de la ville de Mexico, quelque 300 délégués du Front ont choisi d'organiser, le 20 novembre, en collaboration avec d'autres organisations nationales et internationales, une caravane qui gagnera le Chiapas, signe tangible de solidarité avec les zapatistes au profit desquels on a organisé un vaste bazar.

Initialement, Mme Herrera avait tendance à croire que seuls des Mexicains s'organisaient pour contester le néolibéralisme «mais selon les discussions que nous avons ici, je vois qu'il en est de même ici, le libre-échange ayant été synonyme de déboires pour tous, sauf peut-être pour les millionnaires».

Le CICR proteste contre la violence
policière au Timor oriental

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) a protesté officiellement hier auprès des autorités indonésiennes contre les agissements des forces de l'ordre après un incident qui a eu lieu dans la matinée à Dili, la capitale du Timor oriental.

M. Joerg Stoecklin, porte-parole pour la zone Asie du CICR, a déclaré au téléphone depuis Genève à l'AFP, que les forces de police indonésiennes avaient emmené un jeune homme, apparemment grièvement blessé, qui se trouvait dans un véhicule du CICR l'emmenant à l'hôpital, en écartant pour cela de force le délégué suisse qui l'accompagnait.

«Nous n'en sommes même pas au

point où il est nécessaire d'invoquer les conventions de Genève, a déclaré le responsable du CICR, cet acte est contraire aux règles humanitaires les plus élémentaires».

Cet incident entre CICR et policiers indonésiens a fait suite à une fusillade dans l'université de Dili où les forces de l'ordre (civils, policiers et soldats) ont ouvert le feu contre les étudiants, blessant entre 4 et 6 personnes, certaines informations non confirmées faisant également état d'un mort.

M. Stoecklin, citant les compte-rendus des délégués du CICR sur place, a déclaré que «le jeune homme, atteint au cou et couvert de sang, a été extrait du véhicule du CICR clairement identifié par les insignes de la Croix Rouge et traîné par les policiers qui l'ont empor-

té dans un autobus». «Le fait que notre délégué se trouvait avec un responsable militaire n'a rien empêché», a encore dit M. Stoecklin.

Le CICR a protesté par écrit hier auprès du ministre des Affaires étrangères indonésien, M. Ali Alatas, ainsi qu'auprès des autorités militaires indonésiennes au Timor oriental, a indiqué M. Stoecklin. «Dans un premier temps, nous exigeons de pouvoir examiner le blessé qui nous a été arraché», a-t-il souligné en faisant remarquer que l'accès aux hôpitaux avait été interdit aux représentants du CICR présents à Dili.

Des élections décisives
au Maroc

3319 candidats se disputent 325 sièges de députés dans le premier scrutin législatif au suffrage universel direct

JOCELYN NOVECK
ASSOCIATED PRESS

Rabat — Journée historique au Maroc. Les 13 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes hier pour voter la monarchie chérifienne d'une Chambre des représentants élue pour la première fois au suffrage universel direct. Ce scrutin, destiné à fournir ses lettres de noblesse démocratiques au régime, pourrait sonner l'heure de l'alternance politique.

Les bureaux de vote devaient fermer leurs portes à 20h GMT. Les résultats sont attendus aujourd'hui. Les électeurs devaient désigner 325 députés pour un mandat de cinq ans parmi 3.319 candidats. «Vous verrez, la démocratie est à son plus haut niveau aujourd'hui au Maroc», promettait jeudi soir le ministre de l'Intérieur, Driss Basri, affirmant que son gouvernement a tout mis en oeuvre pour assurer «consensus» et «transparence».

Driss Basri et les 16 partis politiques autorisés ont signé un «gentleman's agreement»: le régime a promis des élections libres et justes et, en contrepartie, les partis se sont engagés à ne pas en contester les résultats.

Mais, dès hier, l'opposition soulignait des irrégularités lors de la préparation du scrutin: selon Hafid Boutaleb, membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), un des deux principaux partis de l'opposition, sur les listes électorales figurent 800 000 électeurs décédés ou n'ayant jamais existé. «Les moyens de falsification sont devenus de plus en plus sophistiqués», affirme-t-il.

L'USFP a constitué avec d'autres partis d'opposition, dont les nationalistes de l'Istiqal, un «bloc démocratique» qui pourrait arriver en tête du

scrutin avec une courte avance.

Face à eux, l'alliance conservatrice, l'Entente, celles des partis «gouvernementaux». Et aussi, pour la première fois, un parti islamique modéré, le Mouvement populaire constitutionnel et démocratique (MPCD).

Dans un pays où le roi porte également le titre de «commandeur des croyants», on a réussi à contenir la contagion islamiste qui a gagné bon nombre des pays voisins. Mais on craint son réveil qui pourrait se manifester lors de ce scrutin. Et l'islam pur et dur, interdit comme parti, a ses partisans au sein du mouvement Justice et Spiritualité, qui recrute chez les étudiants et les classes les plus défavorisées mais n'était pas autorisé à présenter de candidats.

C'est en vertu de la réforme constitutionnelle de 1996, instaurant le bicaméralisme, que les députés sont élus au suffrage universel direct pour la première fois. C'est là la dernière étape du processus de réformes mis en oeuvre par Hassan II, afin de dessiner les contours du nouveau visage politique du

royaume chérifien. Reste que la chambre haute du parlement, la Chambre des Conseillers, élue au suffrage indirect par les groupes professionnels et les élus régionaux et municipaux, peut casser les choix de la chambre basse. Ses 270 conseillers seront élus le 5 décembre.

Dans ce pays de 26 millions d'habitants où le chômage est officiellement à 18 % mais serait plus près de 30 %, ces élections ne semblaient pas avoir révélé une certaine apathie politique. «Nous avons déjà entendu ces discours sur le changement. Mais il ne se passe jamais rien», déplore Aziza, une jeune femme faisant son marché dans les rues de Rabat.

La Galerie Art Sélect déménage

SUPER SOLDE
LIQUIDATION

meubles d'exposition
chaises « fauteuils « canapés
lampes « accessoires
matelas « literie
carpettes « livres d'art
tableaux de peintres québécois

... du jamais vu!

jusqu'au 7 décembre



LA GALERIE ART SELECT INC.
6810, St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2
Tél. : (514) 273-7088

OUVERT LE DIMANCHE DE 12h à 17h
FERMÉ LES LUNDIS ET MARDIS



ma
marie allaire
PRÊT-A-PORTER

Jean-Claude Poitras
Grazia
Hauber
Eugène Klein
Lucia
Basler
Gerry Weber
Frank Usher
Dino Valiano

Maintenant disponible
à la boutique,
les fourrures tricotées
de Paula Hishman

Tailles 6-18 ans

Ouvert dimanche
16 novembre de 12h à 17h

25 % à 40 % de rabais

1588, rue Fleury Est, Montréal
(514) 384-4808

GRAVURES ANCIENNES-
CURIOSITÉS

Mimosa Pinson
1224, avenue Bernard Ouest,
Outremont (Québec)
Tél. : (514) 277-8645

Cette annonce en page D18 d'aujourd'hui aurait dû se lire comme suit.

MICHEL MONTIGNAC

L'auteur du succès **Je mange donc je maigris** nous présente son nouveau cru.

Michel Montignac
lève le voile sur un
sujet encore tabou
et dit toute la
vérité sur les effets
bénéfiques du vin
sur la santé.

Venez le rencontrer

le dimanche 16 novembre de 12 h à 13 h
à la librairie Champigny
4380, rue St-Denis, Montréal

le dimanche 16 novembre de 13h30 à 14h30
à la librairie Renaud-Bray
5252, chemin de la Côte-des-Neiges,
Montréal

le vendredi 21 novembre de 17 h à 19 h
à la librairie Archambault
1545, boul. Le Corbusier, Laval

et au Salon du livre de Montréal
aux stands Flammarion

le samedi 22 novembre de 14 h à 16 h
le dimanche 23 novembre de 14 h à 16 h

É D I T O R I A L

Les faux innocents

Lise Bissonnette

Ceux qui crouissent dans les prisons chinoises et vietnamiennes ignoreront, heureusement, l'opérette québécoise et canadienne qui se joue sur leur dos et dont l'histoire finira bien, un jour, par faire le compte avec dégoût.

Tout juste débarqué à Hanoï où se tient le septième Sommet de la francophonie, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a retrouvé son emphase pour appeler ses collègues, chefs d'États et de gouvernements, à user de l'influence de la rencontre «pour sanctionner les pays qui auront fait subir un recul à la démocratie et aux droits de la personne sur leur territoire». Ne nous pinçons pas, nous avons bien lu. Monsieur le premier ministre vient de passer plus d'une semaine en Chine, enthousiaste comme autrefois nos «innocents» célèbres qui découvriraient l'Empire du milieu, bras dessus bras dessous avec des dirigeants politiques et des élites économiques qui se soucient des droits de la personne comme d'une guigne; il vient de multiplier les sourires à un régime qui emprisonne et parfois exécute, qui fait des sous avec l'exportation de biens fabriqués dans des camps de prisonniers, qui réprime dans le sang ses jeunes dissidents et ses «séparatistes» et qui, évidemment, tient la démocratie pour une imbécile dérive occidentale. Mais voilà que le mépris des «droits» le trouble tellement qu'il veut ouvrir un front international contre les oppresseurs.

C'est trop beau, il ne faut pas en rester là. Puisque M. Bouchard a retrouvé sa conscience entre Pékin et Hanoï — tous les chemins peuvent sans doute mener à Damas —, vâ-t-il maintenant déchirer la pile de contrats et ententes québéco-chinoises dont il se glorifiait la semaine dernière et refuser de casser la croûte avec les hôtes du Sommet, qui figurent eux aussi en bonne place au palmarès des pays qui imposent «un recul à la démocratie et aux droits de la personne»?

Vaste blague, mais corrosive, que cette déclaration liminaire au Sommet. Elle ne peut procéder que d'un motif, de ces minables guerres de tapis que se livrent Québec et Ottawa depuis les débuts de la Francophonie. Pour montrer à la face du monde que le Québec peut dire son mot en «politique étrangère», donc tenir rang aussi important que le Canada autour de la table, on dit quelque chose, n'importe quoi, qui relève des relations internationales. Le prédécesseur de M. Bouchard, Robert Bourassa, avait joué le même jeu en 1986, au premier Sommet convoqué à Versailles: il avait proposé un «plan Marshall» pour les pays francophones africains, un discours qui avait semé l'émoi dans les cercles fédé-

raux fâchés de cette façon de passer ce qu'ils estiment être les bornes constitutionnelles. Satisfait de la commotion, M. Bourassa n'a plus jamais évoqué son plan Marshall tout comme M. Bouchard oubliera, dès le vol du retour, ses angoisses à propos des libertés. La seule différence est le cran de cynisme de plus: M. Bourassa utilisait les affamés pour marquer ses points, M. Bouchard utilise les opprimés.

Tout cela se résoudra, d'ailleurs, à la façon canadienne. On trouvera bien, quelque part, un petit pays avec lequel personne ne commerce ou si peu, et on lui imposera des sanctions. Ou on roulera du tambour en évoquant publiquement la possibilité d'en imposer. Voyez M. Chrétien, qui a lancé la mode des embrassades de dictateurs en Chine et en Asie, avec son Équipe Canada; il s'est néanmoins fait une jolie réputation de défenseur des libertés au récent Sommet du Commonwealth, en braquant la rencontre contre le Nigeria, avec lequel nous commerçons quelques brindilles. Il doit bien y avoir, parmi les minuscules pays qui frappent à la porte de la Francophonie, un régime de parti unique auquel on pourrait se glorifier de refuser l'entrée, pour pas cher, tout en remerciant le Vietnam de son hospitalité et de son ouverture économique. Et on pourrait l'annoncer en toute harmonie, par un communiqué conjoint Ottawa-Québec, jumeaux de la langue fourchue.

L'histoire finira par demander compte de ces hypocrisies.

Vaut-il la peine de se doter d'une «politique étrangère» québécoise si c'est pour copier l'indécence et l'hypocrisie de la politique canadienne? Quand on troque ses principes pour du commerce, comme tous les pays riches le font aujourd'hui pour s'enrichir encore plus en profitant des marchés qu'offrent tant de dictatures, ne devrait-on pas avoir au moins la dignité de se taire, de ne pas ajouter au désespoir en posant faussement à ceux qui veulent le soulager?

Dans une ou deux ou trois générations, ces régimes seront peut-être démocratiques, non à cause de nos «marchés» et marchandages, mais par les propres moyens de ceux qui se révolteront, par les enfants et petits-enfants des dissidents d'aujourd'hui, que nos dirigeants évitent comme la peste. Ces justes demanderont au monde occidental, comme leurs semblables le font aujourd'hui dans la France de M. Papon, s'il savait. La réponse étant cette fois indiscutable, limpide, affirmative — car nous savons tout ou presque —, ils demanderont à ce monde occidental pourquoi il n'a, au mieux, rien fait. Et pourquoi, au pis, il a pactisé avec les oppresseurs.

Déficit de sympathie

Jean-Robert Sansfaçon

La menace d'une grève des postiers (à ne pas confondre avec les facteurs) pèse toujours en dépit du report quotidien d'un déclenchement depuis mercredi. D'un point de vue strictement légal, le droit de grève ne peut être exercé avant mardi prochain: un détail qui n'aurait pas constitué un réel obstacle du temps où Postes Canada détenait le monopole incontournable sur les communications écrites. Mais voilà, bien des choses ont changé depuis les années héroïques où un Jean-Claude Parrot, alors président du Syndicat des postiers, faisait trembler l'économie du pays du seul fait de tenir une conférence de presse pour menacer le gouvernement d'un arrêt de travail de ses membres. En quelques années, les moyens de communication se sont multipliés, de la télécopie aux services privés de livraison du courrier, en passant par les guichets automatiques, le dépôt direct et le courrier électronique. À cause de cette explosion des moyens, le service postal de Sa Majesté n'est plus seul, et s'il est une conséquence prévisible d'une grève des postiers, c'est bien la perte de nombreux clients qui ne ferait qu'accélérer le déclin de la vénérable société.

En portant leur cause devant l'opinion publique, les postiers tablent sur le succès retentissant obtenu par leurs homologues américains employés de la société privée UPS. Malheureusement, la réputation des nôtres ne s'est guère améliorée depuis cette époque où les postiers canadiens profitaient du rapport de force que le statut de monopole leur cédait sur un plateau d'argent. Compte tenu des conditions de travail très avantageuses arrachées à un gouvernement fédéral surtout soucieux d'acheter la paix,

les postiers sont devenus un symbole de guerriers sans peur au sein du mouvement syndical, mais de fonctionnaires inefficaces et surprotégés aux yeux du public. Qui ne se rappelle pas leur lutte d'opposition à l'introduction du code postal, ou encore à l'ouverture de comptoirs de quartiers? Avec le recul, certains diront qu'ils avaient raison de protéger leurs emplois contre la privatisation des services. Au contraire, c'est à l'inefficacité de ce service public dans les années 70 et 80 qu'il faut attribuer la prolifération de sociétés concurrentes et ce, malgré des prix élevés. Il aura fallu attendre la création d'une société de la couronne plus autonome pour mettre fin à l'hémorragie financière tout en améliorant la qualité et la fiabilité d'un système devenu plus diversifié. Et il aura aussi fallu l'entrée en opération d'une multitude d'entreprises de livraison rapide pour forcer la société publique à se transformer... jusqu'à devenir elle-même l'actionnaire de contrôle du numéro un canadien parmi les services privés, Purolator.

Loin d'être devenue inutile, Postes Canada est toujours un service essentiel. Elle livre 54 millions de pièces de courrier par jour comparativement à moins d'un demi-million pour Purolator. Mais pour consolider sa position sur un marché morcelé en transformation rapide, il lui faut s'adapter au même rythme que le reste de la société. Dans ces conditions, on ne voit pas comment Postes Canada pourrait, ou devrait se plier à la revendication syndicale de créer encore plus de postes permanents qu'à l'heure actuelle, alors que la sécurité d'emploi à vie et la rigidité des conventions de travail héritées du passé constituent toujours un des principaux obstacles à l'innovation.

LETTRES

Pauvres banques!

Un reportage nous apprend que les banques canadiennes dépensent plusieurs millions de dollars pour essayer de redorer leur blason auprès de la population. Un représentant du milieu bancaire nous dit avec émotion que, malgré des profits importants, les banques sont le secteur le plus imposé.

Un peu de psychologie et de sens du calcul vous suffirait pourtant, chers gestionnaires de banque. Si vous cherchez à vous justifier des profits que vous faites, croyez-vous que

les clients en seront plus heureux? Le problème est que vous utilisez notre argent et que vous nous faites payer pour cela.

Il nous faut votre permission pour vous donner notre argent, et vous n'acceptez de nous le rendre que contre rançon.

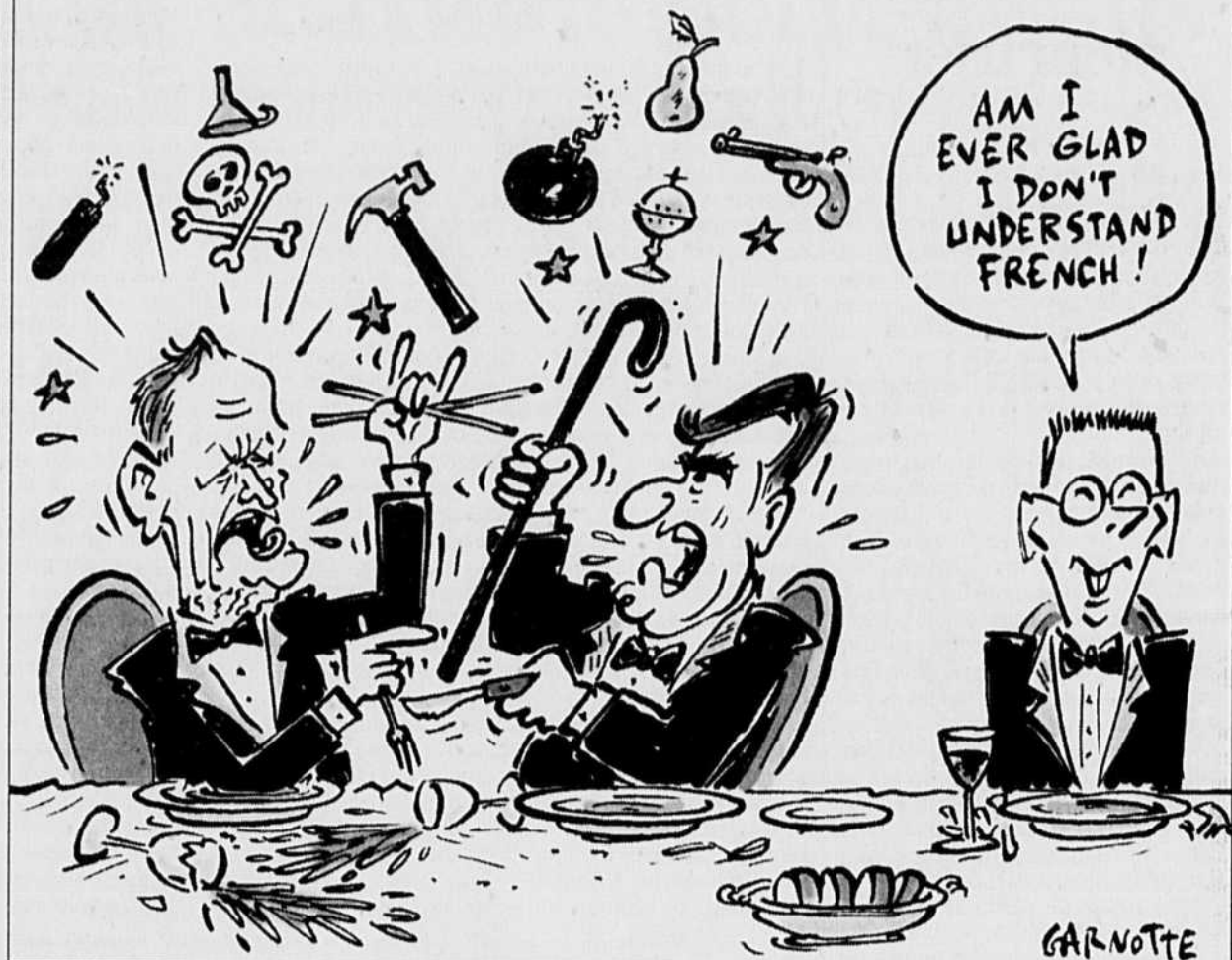
Les clients ont l'impression, difficile à contredire selon les apparences, qu'ils se font flouer. Ils vous prêtent à 0,5 % (comptes d'épargne) et vous leur prêtez à 7 % et plus. Il n'est plus possible de faire quelque transaction que ce soit, même à votre avantage, sans devoir débours.

Si quelqu'un des grands banquiers avait la brillante idée d'utiliser les millions destinés à cette campagne de promotion pour réduire plutôt les frais bancaires, la nouvelle se répandrait comme une traînée de poudre et les clients en seraient bien davantage satisfaits.

Pourquoi gaspiller des fortunes pour modifier les perceptions quand on pourrait améliorer la réalité? Sommes-nous sophistiqués au point d'avoir oublié que la meilleure publicité reste encore le service?

Francis Lagacé
Montréal, 6 novembre 1997

AU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE...



Fernand Dumont, de l'angoisse à l'espérance

Juste avant son décès, le 1er mai dernier, Fernand Dumont avait eu le temps de réviser les épreuves de ses mémoires. Il n'en était pas tout à fait satisfait, confia son fils François, tout en souhaitant leur publication. Ce qui, fort heureusement, vient d'être fait par Boréal, sous le titre de *Récit d'une émigration*.

A vrai dire, plus que de mémoires formels, c'est d'un cheminement exceptionnel, d'un itinéraire exemplaire dont il s'agit ici. Les premiers qualificatifs qui viennent à l'esprit, à la lecture de ces 272 pages fort émouvantes, ce sont ceux de ferveur et d'ardeur, de simplicité et de sincérité. Ceux aussi de pudeur, de retenue et de discrétion dans l'expression de ses sentiments profonds, même au plus creux d'une maladie mortelle et au soir

sentieux. Du pays natal de Montmorency au sursis et aux tâches inachevées de la soixantaine, en passant par «l'exil» dans une culture menacée, le professeur se livre à des confidences, presque furtivement, évoque des amitiés chaleureuses, résume quelques combats, balise quelques déceptions. Dans le plus grand respect des autres, à commencer par ses proches.

Le dernier chapitre est particulièrement bouleversant. M. Dumont brosse à larges traits ce qu'il ferait si... et si... En filigrane de ce long conditionnel, la progression du mal se fait pressante; il ne peut l'oublier, certes, mais il poursuit sa route, tête haute, parlant presque avec détachement de l'intrus, du gêneur, qui faillit à troubler la sérénité que donne l'espérance. Ni calmant commode ni police d'assurance, mais via-



Gilles Lesage

tique pour la route nocturne. L'armure n'est pas sans faille, on s'en doute bien. «Je me rends compte, écrit-il au cours de ce dernier hiver terrible, que les interrogations qui soutiennent une aventure intellectuelle sont, en définitive, sans réponse arrêtée. Même si on a beaucoup écrit, on ne laisse que les débris d'un édifice imaginaire.» Cet aveu d'échec témoigne surtout d'une exigence très haute, presque implacable, envers soi-même, alors même que les pairs célèbrent vos mérites et que la collectivité vous témoigne sa reconnaissance. «J'admire chez lui, dit-il de l'un de ses maîtres à la Sorbonne, la rare combinaison de l'érudition, de l'originalité, de l'indépendance d'esprit et de la modestie.» Qui se ressemble se rassemble, n'est-ce pas?

Délibérément discret sur sa vie privée, il n'en confie pas moins que le meilleur de sa vie, il le doit à sa compagne et aux cinq enfants qui ont peuplé leur maison. «Moi qui avais été un enfant triste et un adolescent désespéré, leur présence m'a apaisé, de même que la tendresse de mon épouse m'a sauvé de l'angoisse stérile.»

S'il est un secret que l'on apprend de ces propos et confidences, c'est que, à

côté ou en marge des savantes études philosophiques, culturelles et religieuses de M. Dumont, la poésie aura été pour lui, de la jeune vingtaine à la mûre soixantaine, havre, baume et phare. De *L'Ange du matin* à *La Part de l'ombre*, il a publié quatre recueils dont il confie ceci: «On peut tout dire à l'abri du poème. Quand j'ai relu ces recueils, j'ai été frappé par la continuité d'une thématique où se redit une angoisse inguérissable mais aussi une espérance obstinée.

«Il me semble qu'à mesure qu'on avance dans la lecture, on pressent une décanation, un dépouillement qui ne sont pas que du langage. Il y a certainement un décalage entre les poèmes des vingt ans, où la tristesse est trop appuyée et un peu complaisante, et une certaine paix des années de maturité où l'amour a empêché la dérégulation de tarir les sources.»

Que dire encore qui incite le lecteur à lire ce palpitant *Récit d'une émigration*? Qu'il éclaire et explique la démarche du penseur de haut vol, resté fidèle à ses origines et au devoir de mémoire vive. Nostalgie peut-être, mais aussi patiente recherche de l'équilibre précaire entre la culture des campagnes d'autrefois et l'actuelle culture de consommation. «Cela m'a servi à cultiver l'utopie d'une authentique culture populaire que n'aboliraient pas la culture des spécialistes ou les industries culturelles. Il se cachait là quelque sentiment de culpabilité. Car il m'a toujours paru que c'est aux dépens d'une culture, pour avoir profité de sa destruction, que j'ai pu devenir intellectuel.»

Il écrit aussi: «Emigrant de la culture populaire à la cité savante, je ne suis pas parvenu à un pays moins problématique que celui que j'avais quitté. Depuis toujours, on ne mène pas une vie intellectuelle au Québec en poursuivant seulement des objectifs semblables à ceux qui retiennent dans les grandes cultures; il faut aussi s'interroger sur les fragiles assises de son travail, sur une appartenance incertaine.» Cet enracinement lucide dans un «pays périphérique», Fernand Dumont l'aura questionné, vivifié, enrichi de multiples manières. Son œuvre, immense, est un précieux héritage. Il devrait être perpétué par un institut, chaire ou fondation portant le nom de ce noble fils de Montmorency.

À PROPOS

...de revenus et de technologie

Les personnes de ménages ayant des revenus plus élevés sont plus susceptibles d'utiliser la technologie courante. Près de la moitié de celles faisant partie de ménages dont le revenu était inférieur à 20 000 \$ avaient utilisé un guichet automatique au cours de l'année précédente, mais les taux d'utilisation grimpaient à 81 % pour celles faisant partie de ménages dont le revenu était supérieur à 50 000 \$. La proportion qui avaient utilisé un magnétoscope l'année précédente variait de 59 % (lorsque le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$) à 94 % (lorsque le revenu du ménage était supérieur à 50 000 \$). Seulement 47 % des personnes faisant partie de ménages dont le revenu était inférieur à 20 000 \$ avaient utilisé un répondeur l'année précédente, comparati-

vement à 81 % de celles faisant partie de ménages dont le revenu était supérieur à 50 000 \$. Selon les données de l'ESG de 1994, 81 % des personnes en régions urbaines avaient utilisé un guichet automatique l'année précédente, comparativement à 56 % des résidents des régions rurales. Évidemment, dans ces régions, les guichets sont moins répandus que dans les centres urbains. Environ 70 % des personnes qui vivaient «en ville» avaient utilisé un répondeur au cours des 12 mois précédents, comparativement à environ 60 % de ceux qui vivaient «à la campagne». L'utilisation du magnétoscope était à peu près égale pour les deux groupes.

Linda Howatson-Leo, Alice Peters, *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, aut. 97.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Le projet de Grande Bibliothèque du Québec

Une question de démocratisation culturelle

La meilleure façon de rendre le livre plus accessible à tous est de donner à une telle institution des espaces conviviaux et de lui trouver un environnement attrayant, dans le centre-ville, au carrefour des diverses cultures

MARCEL FOURNIER

Professeur titulaire, département de sociologie, Université de Montréal

O n a rêvé d'une Très Grande Bibliothèque «à la française». Un rêve de grandeur! Il en va de la culture comme des transports. N'a pas un TGV qui veut! Il faut tenir compte de la clientèle, des besoins, des coûts. De toute évidence, on n'avait pas besoin à Montréal d'une TGB qui, comme celle de Paris, est en grande partie dédiée à la recherche: nos collections ne sont pas aussi riches, nous avons de bonnes bibliothèques universitaires, etc. Le comité Richard s'est montré plus modeste et plus réaliste: la Très Grande Bibliothèque est devenue une Grande Bibliothèque.

S'inspirant des recommandations du comité, le gouvernement du Québec aurait pu créer immédiatement, par une loi de l'Assemblée nationale, la Grande Bibliothèque du Québec. La ministre de la Culture a préféré poursuivre la réflexion et élargir la discussion. Bravo! La consultation menée par le comité Richard avait été limitée: des ministres et des sous-ministres, des administrateurs de bibliothèques, des présidents de quelques associations professionnelles.

Le projet est trop important: un investissement de 75 millions, un budget de 25 millions. Il faut élargir la consultation et examiner le projet sous tous ses angles. Il est d'ailleurs étonnant que peu de chercheurs aient été consultés, tout se passant comme si la réalisation d'un tel projet n'exigeait ni études ni recherches.

Mais une fois que la TGB s'est faite plus petite, à quoi peut-elle bien servir? (...)

Le principal problème culturel du Québec est, dit-on, un

problème de «retard». S'il y a une chose difficile à mesurer, c'est bien le «retard». On dispose heureusement de quelques indicateurs: nombre de livres, de nouvelles acquisitions ou de prêts par habitant. Sur ce plan, le Québec serait «en déficit» en comparaison de l'Ontario: 2,05 livres/habitant au Québec en comparaison de 2,87 en Ontario. Les données comparatives pour les bibliothèques scolaires indiquent aussi un «retard» — 7 à 10 livres/élève au Québec en comparaison de 20,3 aux États-Unis —, mais ces données datent de près de 10 ans. Par ailleurs, la pratique de la lecture comme loisir semble limitée: 43 % des Québécois affirment ne jamais ou rarement lire de livres. Mais qu'en est-il aux États-Unis ou en Europe? Enfin, que dire de l'analphabétisme et des difficultés de lecture auxquelles est confrontée une partie importante de la population? Toute comparaison est difficile parce qu'il faut tenir compte, pour chaque pays ou région, de la structure des occupations, de la structure d'âge, du degré de scolarité, de la composition ethnique, etc.

Ne dramatisons pas. Mais la situation est suffisamment sérieuse pour qu'on s'en inquiète. La démocratisation culturelle, tout comme la démocratisation scolaire, est une priorité: il faut élever le «niveau culturel» de l'ensemble de la population; il faut aussi réduire les inégalités culturelles entre les différents milieux sociaux. L'accès à la culture est largement fonction de la scolarité et aussi, mais dans une moindre mesure, des revenus. On le voit très bien avec les musées: une exposition «populaire» ne rejoint pas nécessairement des gens de tous les milieux, mais plus de gens des mêmes milieux. Un grand défi! Tout passe d'abord par l'éducation: au foyer, à l'école, dans le quartier. Chaque foyer (ou ménage) québécois a-t-il son dictionnaire? Le livre doit être présent, à proximité, facilement accessible.

Un symbole ou un outil ?

Il n'y a pas de miracle. Il ne faut pas croire que la Grande Bibliothèque viendra régler tous les problèmes. Plusieurs questions se posent. Pour assurer une véritable démocratisation culturelle, doit-on miser sur une grande institution ou sur un réseau de bibliothèques de quartier? Centralisation ou décentralisation? La Ville de Montréal, avec ses Maisons de la culture et ses bibliothèques de quartier, a privilégié la décentralisation. Peut-on, en matières culturelles, avoir deux politiques aussi différentes? Quel sera l'impact d'une Grande Bibliothèque sur le réseau des bibliothèques actuelles en matière de budget et de fréquentation? Il faut prévoir tous les scénarios, y compris le pire: des petites bibliothèques de quartier pauvres et désaffectées et une Grande Bibliothèque à moitié vide qui deviendrait un autre «éléphant blanc».

La Grande Bibliothèque est un outil parmi d'autres, mais dont la valeur symbolique est forte, peut-être trop forte. Une GB, c'est bien pour la culture — les écrivains applaudissent —, c'est bien aussi pour l'identité ou la fierté nationale: on voudrait faire de la GB une «vitrine» et un miroir. Il faut éviter de «politiser» la future institution. C'est d'abord un outil culturel, dont il faut à ce moment évaluer la pertinence et les modalités de sa réalisation (concept, coûts, localisation).

Quelques idées

Il faut d'abord sérier les problèmes. On ne peut à n'importe quel prix chercher à régler en même temps les problèmes de la Bibliothèque centrale de Montréal et ceux de la Bibliothèque nationale du Québec. Si, comme le constate le comité Richard, il n'existe pas à Montréal de grande bibliothèque municipale, c'est à la Ville de Montréal de s'occuper de ses affaires et de prendre des initiatives. Celle-ci aurait pu devenir le maître-d'œuvre d'un

projet de GB, avec le concours financier du gouvernement du Québec. Malheureusement, on ne peut pas trop attendre de la présente administration. Faut-il se résigner à une quasi-tutelle?

La collection de la Bibliothèque nationale du Québec doit être mieux entreposée et plus accessible, mais il ne s'agit pas, dans son ensemble, d'une collection pour le grand public: c'est un patrimoine et, pour les chercheurs, une importante source de documentation. Tout en se voulant une bibliothèque d'abord tournée vers le grand public, la GB tient à conserver des fonctions plus spécialisées et liées à la recherche. Comment répondre aux besoins des entreprises, des groupes spécialisés et de ceux qu'on appelle les «travailleurs du savoir»? Comment y intégrer, en partie ou en totalité, les collections de l'UQAM? L'UQAM a besoin, comme les autres universités, d'une vraie bibliothèque universitaire (et évidemment en réseau avec les autres).

Le projet d'une GB est séduisant. On a déjà rejeté l'idée de copier la TGB «à la française». Faut-il maintenant s'inspirer de l'expérience plus ancienne et fort réussie du Centre Beaubourg-Pompidou? Qu'il s'agisse d'une grande, ou, comme ce sera probablement le cas, d'une moins grande bibliothèque (MG-B), l'institution doit être tournée vers les nouvelles techniques d'information (Internet, site virtuel, etc.) et le multimédia, se préoccuper d'animation culturelle et être ouverte gratuitement, avec collections de livres et journaux et magazines du monde entier à l'appui, à la très grande diversité de groupes linguistiques qui en seront les usagers.

La meilleure façon de rendre le livre plus accessible à tous est de donner à une telle institution des espaces conviviaux et de lui trouver un environnement attrayant, dans le centre-ville, à proximité d'autres institutions culturelles (musées, théâtres) et au carrefour des diverses cultures. La culture est, comme le disait Fernand Dumont, mémoire et horizon, mais ce n'est jamais un repli sur soi: c'est une ouverture sur l'universel.

D'un coureur à l'autre

À propos du mythe Villeneuve

Le mythe du coureur des bois permet de réunir au sein d'un même récit les figures du père et du fils Villeneuve

NICOLAS VAN SCHENDEL

Contractuel de recherche en sciences humaines

«Demeurer m'est douloureux, sinon dans une chose en mouvement. [...] Je suis ce qui fuit. [...] O tombeau ouvert, fûte vivante, Fangio, c'est toi mon père. Tu m'as engendré dans une course à Sebring par un après-midi torride...» (Hubert Aquin, *Confession d'un héros in Blocs erratiques*, Éditions Quinze, 1982, p. 227-228)

«Quoi que je fasse, mon père sera toujours parmi les plus grands. [Mais] ce que je fais, je le fais pour moi, et non pour perpétuer une tradition ou terminer ce qui n'a pas été fini.» (Jacques Villeneuve, *Album souvenir*, Éditions Du Boisé inc., 1996, p. 3)

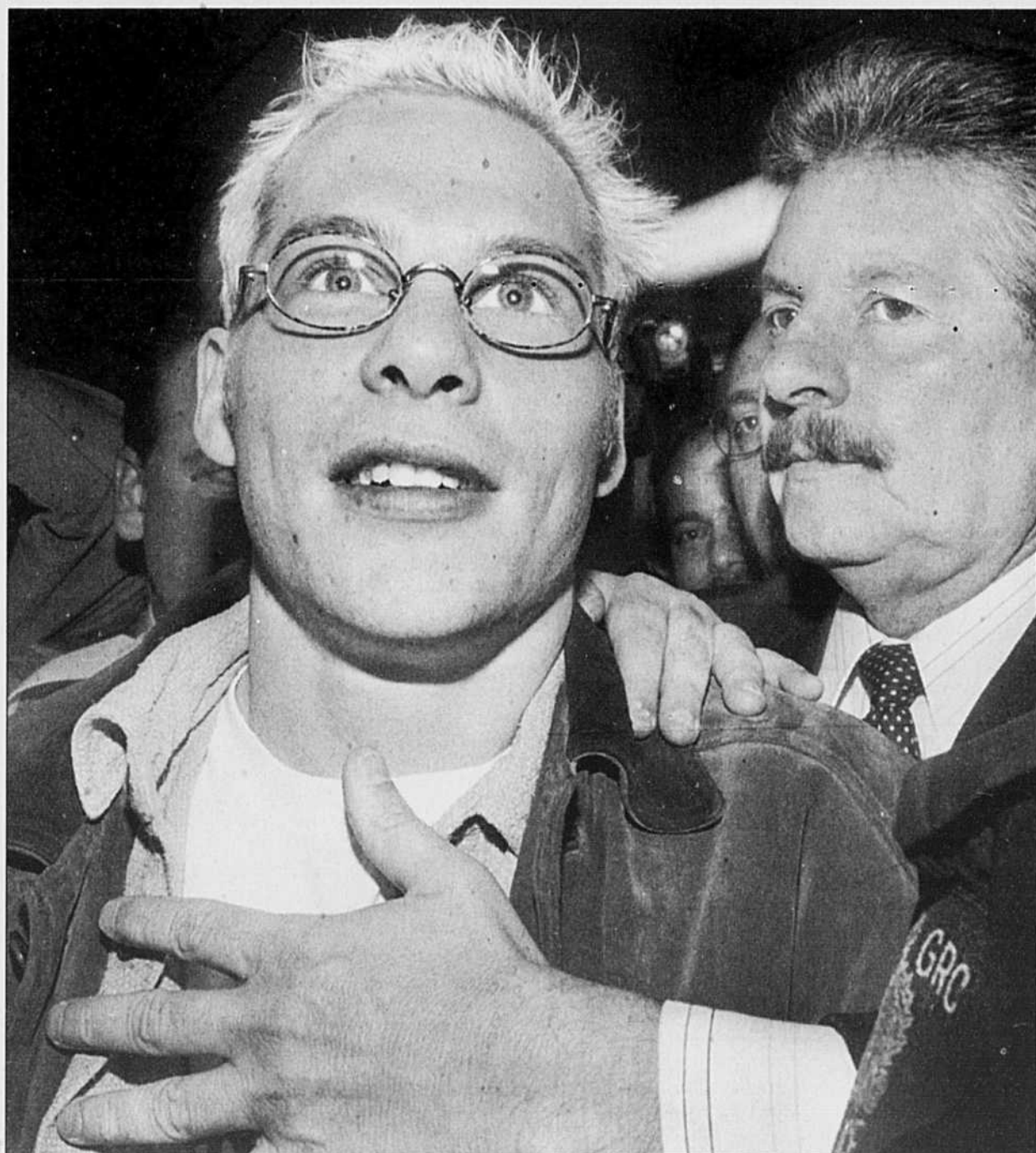
Villeneuve. Le nom en lui-même appelle le mythe. Par exemple celui d'une cité en devenir, cosmopolite, dont on aimerait croire qu'elle rassemble des individus soucieux d'établir entre eux de nouveaux rapports. Le récit d'une utopie, en somme, qui raconte une société libérée des entraves de la tradition ou de la mémoire trop douloureuse de la souche, pour ne plus «demeurer», «sinon dans une chose en mouvement». Libre.

Le bolide (la chose). Il suffit d'une voiture de course pour que s'instaure symboliquement le mouvement: vitesse des déplacements, libre circulation des individus et des biens... Non! Le libéralisme à outrance fait des petits que l'utopie ne saurait supporter. Reprenons plutôt l'histoire, car il manque à la chose une personne et des mots pour bien la nommer: il lui faut en effet un pilote, un chevalier au cœur noble, à la parole facile mais rebelle pour mieux contenir ses débordements, une parole par ailleurs porteuse d'un code de l'honneur et de la dignité des hommes. *Droit et loyal*.

Le coureur (le fils). Sa mémoire est riche d'une tradition, mais il refuse de lui être soumis: «je suis d'ici», affirme-t-il, jamais il ne l'oubliera. Mais ailleurs le fait encore accourir pour devenir «ce qui fuit», déraciné, à la limite de sa propre vie. D'autres l'attendent sur les circuits d'Europe, d'Amérique latine, d'Australie et du Japon pour donner le spectacle d'une

course à «tombeau ouvert». Jacques Villeneuve faisant corps avec sa machine de fuite dans son combat pour rester lui-même, insaisissable; maîtrisant cet instrument du déplacement vers d'autres lieux comme l'on maîtrise celui de la rencontre avec d'autres gens: la langue, les langues. Le français: normal, car c'est la langue de l'origine canadienne-française, mais aussi langue d'une certaine Europe. L'anglais: presque banal dans un contexte de mondialisation où doit nécessairement s'imposer une *lingua franca*. L'italien et aussi, dit-on, un peu de japonais: surprenant, car finalement assez peu courant dans un monde où s'ouvre à l'Autre — uniformisation oblige — est loin de signifier le désir de (re)naissance de sa langue ou de sa culture. Jacques Villeneuve, par respect de l'Autre voudrait-on croire, s'est approprié, en tout ou en partie, les langues des lieux où il a le plus couru. *Fraternel*.

L'autre coureur (le père). «Il piccolo Canadese», comme l'appelaient affectueusement les Tiffosi, celui qu'Enzo Ferrari lui-même considérait comme un fils. Le «p'tit Québécois» patenieux, modifiant et poussant toujours ses engins à la limite. Gilles Villeneuve, ce coureur dont l'illustre Fangio a déjà dit qu'«il faisait partie de la famille des plus grands pilotes de l'histoire de la course automobile», homme de spectacle et de grande générosité envers son public, un battant et un vrai chevalier, n'avait dit de lui il y a dix ans un journaliste sportif français. Gilles Villeneuve, premier sportif et homme de tous les milieux à emprunter le chemin de l'Europe pour aller s'instruire à l'école d'une culture séculaire, celle en l'occurrence de l'artisan italien dont Ferrari constitue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale le symbole exemplaire. Cette rencontre du patenieux nord-américain et de l'artisan européen fut sans doute marquante dans l'imaginaire québécois. Elle eut lieu, en tous les cas, dans un contexte socio-historique particulier au Québec (le premier référendum) où commençait à s'articuler un certain discours de l'ouverture sur le monde. En s'inscrivant dans l'axe européen, Gilles Villeneuve incarnait désormais cette ouverture et la possibilité d'une reconnaissance internationale. *Homme du monde*.



Jacques Villeneuve au centre Molson, protégé de ses fans par la GRC.

L'autre figure du coureur

Le coureur des bois. Il constitue l'un des mythes fondateurs de la culture canadienne et québécoise. Réhabilité dans le discours social au Québec dans la foulée de la Révolution tranquille, il a été plus ou moins récupéré par l'idéologie du nouvel entre-

preneurship québécois (le Québec inc.), en particulier depuis le milieu des années 1980. Cette figure n'en demeure pas moins relativement rebelle dans la définition de l'identité québécoise, du moins en son sens d'illustration d'un projet de société fondé sur la rencontre et la reconnais-

sance des cultures autres. De ce point de vue, la figure du coureur des bois projette l'image d'aventuriers rebelles dont les contacts répétés avec les autochtones, lors de déplacements incessants sur les chemins de traite du continent nord-américain, ont donné naissance à un peuple métis (en mar-

ge du Canada central), nomade plus que sédentaire, francophone (et anglophone) autant qu'autochtone. *Dépassement de soi-même*.

En un sens, le mythe du coureur des bois permet de réunir au sein d'un même récit les figures du père et du fils Villeneuve. Ainsi, la figure du fils se présente-t-elle comme le produit métissé d'un parcours, à la fois issu d'une tradition et totalement indépendant de celle-ci. Jacques Villeneuve est un être «de culture américano-européenne», affirmait le journal l'équipe au lendemain de l'obtention de son titre mondial, un personnage «atypique», «qui a tout de l'électron libre, du perturbateur». Ce rebelle, pour paraphraser Hubert Aquin, aura été «engendré dans [les] courbes» et les lignes droites des multiples circuits nord-américains de motoneige et de Formule atlantique où courait son père. D'ailleurs, le fils, après ses débuts en Europe, aura lui-même couru en Amérique comme si, avant de poursuivre en son nom «et non pour perpétuer une tradition», il lui avait fallu passer par ce lieu mythique des origines, tant de fois traversé par les coureurs des bois et voyageurs canadiens. *On the road* (disait l'autre «Jack»).

Parce qu'il est un champion originaire du Québec, Jacques Villeneuve suscite ici une grande fierté. Comme si, grâce à lui, était assumé une fois pour toute que ce lieu pouvait engendrer des personnes et des «choses» susceptibles de produire des dépassements. Mais il y a sans doute plus que cela. Au centre Molson, l'autre jour, à l'occasion du grand rassemblement pour rendre hommage au pilote, un petit événement s'est produit qui me semble significatif. À peine Villeneuve avait-il prononcé en italien les premiers mots de sa réponse à une question posée dans la même langue, que les gens se sont mis à applaudir et à manifester leur approbation. Il est peu probable que la majorité d'entre eux ait compris le sens de ces mots. Je crois plutôt, mais ce pourrait être le fruit de mon imagination, que la foule a réagi parce que, tout simplement, le coureur parlait la langue de l'Autre. Soudainement, il devenait lui-même un étranger dont on aimait qu'il sache s'exprimer autrement. Peut-être était-ce le Métis de leur propre histoire que les gens reconnaissaient ainsi en Villeneuve, avec bonheur et aussi avec espoir. *Nouveaux départs*.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaina Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétariat). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnement, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétariat à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lallier, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR ACTUALITÉS

EN BREF

N'ajustez pas votre appareil

Surprise! De la couleur à la Une du *Devoir*... il y aura désormais tous les samedis. C'est promis. En fait, c'est un petit cadeau que nous offrons à nos lecteurs pour leur rendre la lecture du journal encore plus agréable. Mieux que d'autres, grâce à la qualité supérieure d'impression de notre journal, nous pouvons reproduire fidèlement la photo couleur. Nous espérons que vous apprécierez.

Un Renoir adjugé 20,9 millions à New York

New York — *La Baigneuse*, le plus admirable tableau de Renoir proposé sur le marché de l'art depuis plusieurs années, a été vendu jeudi soir aux enchères pour 20,9 millions de dollars, soit plus de deux fois le prix escompté par Sotheby's. Les enchères sur cette huile peinte en 1888 par l'artiste français ont été l'événement marquant de cette vente, qui comportait pourtant 65 autres tableaux impressionnistes et d'art moderne. *La Baigneuse* montre une jeune femme nue assise devant des arbres en train de se laver avec un linge. Selon Alexander Apsis, le directeur des ventes d'art impressionniste et moderne chez Sotheby's New York, le tableau a été acquis par la compagnie pour seulement 1,2 million de dollars à l'occasion d'une vente aux enchères à Londres en 1980, et revendu en 1986 à New York pour 3,5 millions de dollars. La vente de ces tableaux provenant de plusieurs collections privées a rapporté au total 92,7 millions de dollars à Sotheby's. Un autre tableau de Renoir, «Coiffant les cheveux» a atteint le prix de 8,8 millions de dollars. Ont également été vendus une oeuvre de Monet, «Les nénuphars», ainsi que 10 tableaux de Cézanne provenant de la collection d'Auguste Pellerin, un industriel français mort en 1929.

Tragédie à Saint-Zacharie

Saint-Zacharie (PC) — Un accident de la route a coûté la vie à un homme de 29 ans hier matin à Saint-Zacharie, à environ une vingtaine de kilomètres de Saint-Georges de Beauce. Yves Gagné, de Saint-Zacharie, est décédé vers 4h30 lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture qui est entrée en collision avec le garde-fou qui aurait transpercé son véhicule.

Enceinte de son élève

Kent, État de Washington (AP) — Une enseignante qui a eu une liaison avec un de ses élèves âgé de 13 ans, avant de donner naissance en mai dernier à une fille, a été condamnée vendredi à six mois de prison et à trois ans de consultation externe. Âgée de 35 ans, Mary Kay LeTourneau a déjà passé 100 jours en détention préventive et devrait donc être libérée dans deux mois et demi. Mariée et mère de quatre enfants, Mme LeTourneau était enseignante dans un établissement scolaire de Seattle quand elle a commencé à avoir une liaison avec l'élève âgé à l'époque de 13 ans pendant l'été 1996. Le jeune adolescent a toujours dit qu'il était pleinement consentant à l'époque, que le couple avait même échangé des bagues et qu'ils avaient envisagé tous deux cette maternité comme un moyen de consolider leur union. Mme LeTourneau a déclaré qu'elle aimait toujours l'adolescent et a confié l'espoir qu'ils puissent se revoir un jour. La liaison avait été découverte un jour par son époux, après qu'il eut découvert des lettres d'amour de l'adolescent. Il a déménagé dans l'Alaska avec les enfants et réclame le divorce.

L'Entrevue du lundi

Mathématique, éthique de la discussion et démocratie sont au cœur des travaux et réflexions de ce chercheur de renommée internationale. Lundi, *Le Devoir* publiera une entrevue avec André Joyal, professeur à l'UQAM.



**S.V.P. Assurez-vous
que ce papier journal
soit recyclé.**

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MÉDECINE

Entre 20 000 et 60 000\$ pour un pontage coronarien

SUITE DE LA PAGE 1

cesse leur traversée du désert. Pontages cardiaques, remplacement de la hanche, chirurgie de la colonne et imagerie par résonance magnétique: autant de services accessibles en criant lapin, à condition d'allonger certaines sommes.

«Nos clients viennent de toutes les provinces, de l'Alberta en passant par Terre-Neuve. La majorité vient d'Ontario, mais nous avons aussi référé des gens de Montréal et de Trois-Rivières», soutient M. Philley, un ex-Montréalais qui a complété son MBA à McGill.

Selon la complexité de l'opération, un pontage cardiaque peut coûter de 20 000 à 60 000 \$. L'opération se fait dans la semaine suivant la demande, à Houston au Texas, un des centres de cardiologie américain les plus cotés après la Clinique Mayo.

Mais le service qui fait les beaux jours de MRI est l'imagerie par résonance magnétique. Et cela, parce que les délais d'attente pour obtenir ce test à la fine pointe de la technologie peuvent aller de quelques semaines à un an, tant au Québec qu'au Canada.

Un diagnostic en 24 heures pour 495 \$

Pour 495 \$, sans compter le transport, des compagnies comme MRI — qui est l'acronyme anglais pour imagerie par résonance magnétique — obtiennent un rendez-vous dans les 24 heures dans un hôpital d'un État américain limitrophe pour leurs clients. Un test dont les résultats et le rapport radiologique parviennent la journée suivante au médecin traitant au Canada.

Au *Erie County Medical Center* de Buffalo, dans l'État de New York, à moins de 100 km de Toronto, on reçoit de 20 à 30 patients canadiens par mois, et jusqu'à 50 au *Henry Ford Health System* à Detroit, seulement pour des tests de IRM.

On ne parle pas d'exode, bien sûr. Mais d'un bassin en croissance, suffisant pour que trois compagnies canadiennes de référence en services médicaux voient le jour en l'espace de deux ou trois ans. Un bassin que relègue aussi les hôpitaux américains, dont les prix chutent sans cesse pour attirer cette clientèle qui aide à payer leurs coûteux appareils.

«Nos clients du Québec ont préféré aller à Buffalo, après être passés par Toronto où ils avaient déjà à se rendre pour affaires», dit Doug Philley. Au début, il n'y avait que des gens d'affaires et des gens assez fortunés. Mais nous avons une clientèle qui se diversifie. C'est de plus en plus monsieur Tout-le-monde qui en a assez d'attendre.»

L'imagerie par résonance magnétique (IRM), c'est la Mercedes de la radiologie. Un outil hautement sophistiqué qui permet de «voir» dans le cerveau des patients, de scruter leur colonne vertébrale, de distinguer des maladies ou des tumeurs cancéreuses parfois invisibles au «scan» traditionnel.

RCM Jean Doré a la voie libre, soutient Daviau

SUITE DE LA PAGE 1

coordonnateurs ainsi que les comités exécutif de chacun des districts.

«C'est une transformation importante tout comme le processus d'élaboration du programme est aussi une nouvelle façon de faire. [...] Cela vient d'une distanciation du RCM que les militants ont constatée. Dans l'après-défaite, on a tendance à se replier sur soi-même. C'est un réflexe normal mais il faut se relever. [...] Nous voulons que le RCM soit connecté avec les Montréalais pour qu'il soit porteur de leur volonté et de leur parole», réplique de son côté le président du RCM et initiateur du projet, Michel Lemay.

Mais l'enthousiasme de ce dernier n'est pas partagé, d'aucuns considérant qu'il s'agit surtout d'une ouverture à l'éventuelle candidature de Jean Doré ou de la députée libérale Liza Frulla, tous deux en réflexion. «Tout report des échéances cache une stratégie qui a pour but de permettre à des candidats — Jean Doré ou autres — de prendre ou reprendre contact avec une base qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils ont délaissée», ont accusé Mme Daviau et M. Prescott dans un communiqué conjoint.

Ce présumé objectif caché fait bondir Michel Lemay. «C'est de la folie furieuse qui n'a rien à voir avec la réalité», affirme-t-il. Récemment, M. Lemay commandait pourtant à la firme de sondage Léger et Léger des groupes-discussion (*focus groups*) pour évaluer l'intérêt suscité par l'éventuelle candidature de Jean Doré.

Chose certaine, une bataille sur le terrain est en préparation puisque la proposition doit obtenir l'aval des deux tiers des délégués au congrès aux statuts. Une quinzaine d'assemblées restent encore à venir. Celles de Mme Daviau et de son organisatrice, la conseillère municipale Louise Roy, sont prévues pour demain matin.

Sans le dire directement, les organisateurs politiques de Mme Daviau voient dans le suffrage universel une possible perte de contrôle des associations locales. Force est de

«La résonance magnétique nous permet de voir parfaitement et d'éliminer tout doute pour le patient, ce que le scan ne permet pas toujours. On ne peut plus s'en passer avant une chirurgie à la colonne ou au cerveau. Mais il n'y a pas assez d'appareils pour répondre à la demande», explique le Dr Pierre Bourgoin, radiologue au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Si les appareils de IRM se comptent sur les deux doigts d'une main au Québec et au Canada, ce n'est pas le cas aux États-Unis.

On dispose d'une dizaine d'appareils de IRM dans tout le Québec, dont trois sont réservés à des fins de recherche. Dans la seule région métropolitaine de Buffalo, il y a 28 de ces appareils qui coûtent de 1,5 à 2,5 millions pièce... et aucune liste d'attente.

Au Québec, les délais sont de quatre à douze mois au CHUM, de six semaines à six mois au CHUQ (Québec), de quatre à cinq mois au CUSE (Sherbrooke), de cinq mois à l'Institut neurologique de Montréal et jusqu'à quatre mois à l'Hôpital général de Montréal. Les patients classés non urgents, atteints de hernies discales, de problèmes musculo-squelettiques et de douleurs au dos, sont relégués à coup sûr au bas de la liste d'attente.

Des délais qui s'étirent

Doug Philley réfute l'accusation que certains portent contre lui de créer un système de santé à deux vitesses au Canada et dit que ce sont plutôt les délais indus qui ouvrent cette brèche. «Ce système existe déjà. Le gouvernement ontarien paie lui-même 27 millions par année pour obtenir certains services aux États-Unis quand ils sont inaccessibles en Ontario», rétorque-t-il.

«Il n'est pas rare d'attendre neuf mois ou un an pour une image par résonance magnétique. Souvent, le délai dépend des contacts du médecin dans un hôpital et de sa capacité à faire inscrire ses patients. Pendant ce temps, les patients souffrent et leur situation se dégrade. Tout ce que nous faisons, c'est offrir une solution de rechange aux gens», dit-il.

Prophète de malheur ou vendeur sans vergogne? Chose certaine, la conjoncture actuelle est on ne peut plus propice à l'apparition de ce genre de services.

Selon le rapport annuel publié par l'Institut Fraser sur les listes d'attente au pays, le nombre de Canadiens qui figurent dans des listes d'attente a gonflé de plus de 10 % en 1996, atteignant 176 766, dont 46 315 Québécois. Seule consolation, le Québec fait un peu meilleure figure avec une hausse moyenne de 9 %. Le délai moyen d'attente a diminué de 37 % en neurochirurgie (3,7 semaines) et de 14 % pour les chirurgies cardiaques électives (7,4 semaines) entre 1995 et 1996. Mais pendant ce temps, les délais ont grimpé de 22 % en chirurgie orthopédique (10,6 semaines) et d'environ 20 % en radio-oncologie (4,6 semaines) et en gynécologie (6 semaines).

constater qu'il est nettement plus difficile de s'assurer du soutien de milliers de membres que de convaincre quelques dizaines de militants actifs dans les associations de district. Ainsi donc, la proposition des dirigeants du RCM vient mettre des bâtons dans les roues de l'équipe de Mme Daviau, la première à s'être lancée à l'assaut des militants.

Il risque toutefois d'être délicat pour les équipes de Mme Daviau et de M. Prescott de s'opposer à des changements majeurs au sein du RCM alors que tous, y compris Mme Daviau et M. Prescott, s'y sont engagés pour reconquérir l'électorat montréalais. La tension était palpable hier, alors que de nombreux coups de téléphone et de réunions d'urgence ont eu lieu.

En fin d'après-midi, le président du RCM émettait un communiqué de presse pour expliquer que le nouveau mode de scrutin du candidat à la mairie s'inscrit plus largement dans une vaste opération de remue-ménages auprès des Montréalais. Il est proposé que pendant janvier et février, les associations locales prendront contact avec les Montréalais et non seulement les militants du RCM.

Ce travail s'effectuera par la voie d'assemblée de cuisine, de porte-à-porte et de réunions dans les institutions scolaires, par exemple. Un questionnaire serait soumis aux citoyens, établi à partir des grandes orientations sur lesquelles se penchent actuellement les membres de la commission au programme.

L'objectif de cet ambitieux projet est «d'associer la population à la confection du programme du RCM en l'invitant à exprimer les préoccupations et les priorités des Montréalais». Ainsi, le RCM souhaite rejoindre 25 000 Montréalais et hausser le membership à 10 000 personnes.

A la suite de cet exercice, les associations locales tiendront des assemblées à compter de la mi-février pour élire les délégués au congrès à l'investiture. L'exécutif du RCM suggère même que ces réunions partisans ouvrent leurs portes aux citoyens qui n'auraient toutefois pas le droit de vote.

BIOGRAPHIE Un genre apprécié par les lecteurs

SUITE DE LA PAGE 1

jours après la sortie de *Céline, une femme au destin exceptionnel*, écrit par le journaliste Jean Beaunoyer à qui l'on doit aussi l'histoire de la vie d'Alys Robi. Mais il est évident que, par ricochet, nous profitons de la publicité et de l'ampleur médiatique accordées au phénomène.»

A preuve, à peine trois jours après avoir propulsé officiellement le livre — la troisième biographie lancée cet automne après les histoires de Mario Tremblay et de Yvon Deschamps —, le président décidait d'aller en seconde impression pour être en mesure de distribuer 20 000 exemplaires du livre, s'ajoutant aux premiers 35 000 déjà bien répandus dans les foyers québécois.

Son rival dans cette histoire, la maison d'édition Libre Expression, présentait hier son nouveau-né, dont l'avenir s'annonce prometteur et la santé — financière du moins — plutôt bonne. *Celine* (la pointe du C majuscule sert ici d'accent aigu, le public anglophone n'y voyant là pas l'âme d'un petit trait oblique), seule biographie autorisée dans un lot de cinq biographies publiées au cours des derniers mois, est écrite ici par le journaliste Georges-Hébert Germain, connu pour le même genre de travail avec le hockeysteur Guy Lafleur.

Commandant d'abord à l'imprimeur 100 000 exemplaires, un tirage initial inégalé semble-t-il dans le milieu de l'édition québécoise, Libre Expression attendra la semaine prochaine les premiers rapports préliminaires de vente pour décider si elle fera chauffer de nouveau les presses.

L'heure est donc à la biographie. L'heure est à Cé — ou Ce — line, aussi. Sur la couverture du magazine *L'actualité*, qui compte Georges-Hébert Germain parmi ses collaborateurs, «Le livre!» est annoncé. «Georges-Hébert Germain a vécu un an auprès de la superstar. Il revient avec la pure, la simple, la seule vérité...» Partout, donc, on n'en a que pour

ce livre, multiplié par cinq puisqu'il en existe trois en français et deux autres en anglais. Alors que les prix littéraires foisonnent, quelques jours après l'attribution du Goncourt et peu avant le dévoilement des prix du Gouverneur général, ce sont les livres de Céline qui volent la vedette.

«Il faut dire que les difficultés que vit le milieu de l'édition, au Québec, font que nous sentons le besoin de publier de plus en plus ce genre de livres», explique Jacques Fortin, qui compte deux projets de biographies pour la prochaine saison. On en publie parce que les gens aiment ça et pour se donner les moyens d'en publier d'autres qui connaîtront un succès moins considérable.» Chez Québec/Amérique, dont 80 % de l'activité se situe hors des frontières du Canada, la pénétration de *Céline, une femme au destin exceptionnel* dans une dizaine de pays (les contrats ont été conclus à la récente Foire de Francfort) assurera en plus à la maison d'édition des rentrées financières beaucoup plus importantes que celles reliées au seul marché québécois.

Chez Libre Expression, qui nous apporte une *Celine* après avoir déjà proposé les univers de Lise Payette et de Lucille Teasdale, l'éditrice Carole Levert ne croit pas que l'on nage ici dans un phénomène hors du commun. D'ailleurs, explique-t-elle, ce n'est pas d'hier que la maison s'intéresse aux écrits des biographes. «Je dirais qu'avec le roman, c'est l'un des genres les plus stables qui soit. Nous assistons peut-être à des courants populaires un peu plus forts que d'autres, qui font que les biographies se retrouvent soudainement en plus grand nombre dans les librairies, mais je suis sûre que c'est surtout attribuable à la personnalité elle-même et à son importance», explique-t-elle, précisant que la biographie a toujours été un genre favorisé par les lecteurs. La maison en publie d'ailleurs une ou deux par année.

Preuve que le lectorat se gave de ces épanchements de

MATERNELLE

SUITE DE LA PAGE 1

défavorisés sur l'île de Montréal, a été rendue publique hier au cours d'un colloque sur la pauvreté et la réussite scolaire auquel assistaient plus de 400 personnes.

«D'en avoir mis plus n'a pas amélioré les choses, souligne Richard Tremblay. Nous ne pouvons pas dire que plus les enfants passent du temps à l'école au préscolaire, plus ça améliore les choses. Même que parfois nous avons observé une tendance inverse.»

L'étude, qui se poursuivra encore pendant plusieurs années, débute avec les enfants qui étaient en maternelle en 1995. Elle a mesuré les performances des enfants de première année en français et en mathématiques, vérifié le degré d'assiduité à l'école, le niveau d'aide spéciale dont l'enfant a eu besoin et ses troubles de comportement.

«Il n'y a pas vraiment d'effet d'amélioration», constate M.

Tremblay. Ce dernier ajoute cependant, au cours d'une entretien cette semaine, que tout n'est pas aussi sombre qu'il y paraît puisque plusieurs écoles situées en milieux défavorisés réussissent à améliorer sensiblement la performance de leurs élèves, en tenant compte des caractéristiques des milieux défavorisés et aussi en ne mesurant pas le niveau de connaissances mais le niveau d'amélioration.

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal, qui fut un pionnier dans l'implantation de l'aide de niveau préscolaire, n'a pas fini d'analyser dans tous les sens les résultats de l'étude. Le gourou de l'aide aux écoles pauvres au CSIM, Marcel St-Jacques, souhaite que les carences de l'aide dénotées dans la recherche servent à mobiliser les gens et réajuster le tir plutôt qu'à accentuer les réductions de budgets. Il a déjà prévu de réunir les directeurs des 94 écoles (un tiers des écoles primaires) en milieu défavorisé en présence du chercheur afin de dégager avec eux «les meilleures conditions de réalisation». Il projette également de visiter toutes les écoles qui réussissent à «faire une différence».

L'étude, qui n'est pas terminée, vise à mesurer l'impact du plan d'action sur la réussite éducative, communément appelé Plan Pagé (du nom du ministre qui li mit en place en place, Michel Pagé). En 1991, ce ministre multiplia les maternelles demi-temps à quatre ans et les maternelles temps plein à cinq ans pour les enfants de milieux défavorisés de Montréal. Une grille d'analyse permit d'identifier environ un tiers des écoles de la ville.

Le but des mesures, inspirées d'expériences similaires (mais pas identiques comme nous le verrons plus loin) aux États-Unis, était de combler le retard quasiment insurmontable que ces enfants ont déjà pris lorsqu'ils commencent l'école.

«Si nous voulons donner une chance égale à tous les enfants, il faut en donner plus», résume aujourd'hui M. Tremblay. En d'autres termes, intensifier la qualité des interventions. Car les chercheurs déduisent de leurs travaux — mêmes préliminaires — que ce qui importe ce n'est pas le nombre d'heures passées à l'école mais plutôt la qualité du temps qu'on y passe.

C'est d'ailleurs ce qu'a démontré hier, lors du colloque, Steve Barnett (lire page A 4), de l'Université Rutgers qui a présenté un nouveau bilan du projet américain High/Scope Perry Preschool, un des premiers du genre dans les années soixante, qui servit d'inspiration à beaucoup d'expériences ultérieures. Le bilan présenté hier dans une salle du Pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal démontre que les interventions préscolaires avaient réduit de façon significative le taux de décrochage scolaire et de délinquance. Les programmes d'éducation préscolaire débutaient à l'âge de trois ou quatre ans, étaient à temps partiel et les enfants, souvent, n'étaient que six (plutôt que 18 ici) pour un adulte.

Ici, M. Tremblay et son équipe étudient depuis plusieurs années les clientèles scolaires, sous une foule d'aspects permettant d'identifier diverses variables. Leurs travaux démontrent également que les enfants les plus jeunes — ceux dont la date de naissance est le plus près de la date d'entrée à l'école — éprouvent plus de difficultés académiques et plus de problèmes de comportement, tous milieux socio-économiques confondus.

«Certains enfants sont défavorisés par les hasards de la date de naissance, constate M. Tremblay. Le système scolaire ne réussit pas à s'ajuster pour aider les plus jeunes.»

De même, les enfants vivant dans les familles monoparentales éprouvent eux aussi plus de problèmes au niveau du français et des mathématiques ainsi que du comportement.

Enfin, et cela vaut encore pour tous les milieux, les garçons ont davantage tendance à décrocher que les filles. Cette différence entre les sexes n'est pas nouvelle. Dans une étude précédente qui avait permis de suivre les enfants étant en première année en 1984, le Groupe de recherche a démontré que pour l'ensemble des écoles de la province, 46 % des garçons avaient terminé leur cours secondaire à l'âge prévu, sans doubler, pendant que 61 % des filles avaient réalisé le même exploit. Le pourcentage pour les garçons chutait à 31% pour les enfants d'écoles situées en milieu défavorisées, pourcentage confirmant que des mesures s'imposaient pour les milieux moins bien nantis. En fait, plus le temps passait et plus les garçons disparaissaient des classes régulières.

l'âme, l'an dernier, au Salon du livre de Montréal, six des dix livres en nomination en vue de l'obtention du Grand Prix du public relevaient soit de la biographie, soit de l'auto-biographie: ici un *Riopelle*, là le parcours extraordinaire de la patriote Julie Papineau, ici encore *Pays sans chapeau*, de Dany Laferrière, et puis *Pleurines* de Jean Lapointe, *Le Tour de ma vie en 80 ans*, de Marguerite Lescop et enfin *La Nuit des princes charmants*, de l'auteur Michel Tremblay.

Dans les librairies, le boom des biographies provoque des changements de décors. À la librairie Pantoute, sise dans le Vieux-Québec, on a dû récemment réaménager le secteur des biographies tant elles étaient nombreuses. Chez Champigny, rue Saint-Denis, à Montréal, la décision de créer une section «biographies» il y a six ou sept ans s'est imposée également à cause du nombre et de la popularité auprès de la clientèle.

«Les gens nous le demandent, c'est un fait, explique Daniel Dompierre, libraire chez Pantoute. Ils sont à la recherche de ces biographies qui vous permettent de faire le tour d'une époque tout en apprenant sur un personnage.» «Je remarque une amélioration de la qualité dans les biographies que nous recevons», explique René Vaillancourt, libraire chez Champigny. Alors qu'il n'y a pas si longtemps on rédisait ces livres très rapidement, on sent aujourd'hui un souci de qualité.»

Avant que ne dégringole l'avalanche des biographies de Jacques Villeneuve, il y a fort à parier que l'industrie du livre, tous acteurs confondus, y trouvera son compte pendant la période des Fêtes, où la biographie, quelle qu'elle soit, se glissera très bien sous l'arbre de Noël. Dans les coulisses, certains distributeurs nous disent avoir la conviction profonde que les gens ont attendu la venue de «certaines» biographies avant de mettre la main au portefeuille. Allez savoir lesquelles!